



COMPTE RENDU ANNUEL 2021

RÉSEAU D'AMILLY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20220629-DEL0542022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2022

Publication : 19/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Introduction

COMPTE RENDU ANNUEL 2021 RÉSEAU D'AMILLY

Le présent rapport constitue le Rapport Annuel d'Exploitation du Réseau de Chaleur Urbain de la Ville d'Amilly, produit par le délégataire DALKIA, pour l'année civile 2021.

Il a pour objet tout d'abord, de rappeler le périmètre et les conditions générales d'exécution du contrat initié en 2013, en vigueur jusqu'au 20 août 2033.

Ce rapport présente ensuite, au titre de l'année 2021, l'analyse des comptes financiers de la Délégation de Service Public du réseau de chauffage urbain, le bilan technique et commercial de l'année 2021 et les perspectives pour 2022.

Synthèse du compte rendu annuel 2021

Le résultat net de la concession en 2021 s'établit à 120 k€. L'évolution à la hausse du résultat s'explique par la hausse importante des prix du gaz sur la fin d'année 2021, qui a généré une décorrélation entre les achats de combustibles et la formule de révision des prix de vente. C'est également la conséquence d'une couverture énergétique par l'UIOM plus forte que celle prévue initialement dans le contrat. En conséquence, un avenant à la DSP est en cours de rédaction pour prendre en compte ces conditions et adapter les pondérations économiques du tarif R1.

Le Délégué a assuré un taux ENR&R de 90,7% en 2021 permettant aux abonnés de bénéficier du taux de TVA réduit. DALKIA poursuit ses programmes d'entretien et de renouvellement sur les outils de production et sur les installations de distribution, afin de maintenir cette performance environnementale.

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, les équipes de DALKIA ont assuré la continuité du service avec un taux de disponibilité du réseau de 100% sur l'année 2021, et ceci, dans le respect strict des règles de sécurité (aucun accident de travail sur le site depuis le démarrage de l'exploitation du contrat en 2015).

Sommaire Général

COMPTE RENDU ANNUEL 2021 RÉSEAU D'AMILLY

1. DONNÉES GÉNÉRALES.....	1
1.1. Généralités	3
1.1.1. Présentation de Dalkia	3
1.1.2. Des mesures de relance économiques, résilientes et écologiques pour accélérer le verdissement et le développement des réseaux de chaleur	6
1.1.3. Des réglementations en évolution en 2022 et qui impacteront les réseaux	10
1.1.4. Les réseaux de chaleur français en 2021 et les objectifs pour 2033	13
1.1.5. Dalkia et les réseaux de chaleur	15
1.1.6. Les Délégations de Services Publics	18
1.2. Votre Réseau	20
1.2.1. Présentation	20

2. DONNÉES FINANCIÈRES	1
2.1. Introduction	3
2.2. Compte de Résultat	4
2.3. Analyse détaillée du Compte de Résultat.....	5
2.4. Inventaire des biens de retour	14
2.5. Etat de variation du patrimoine immobilier	18
2.6. Etat des engagements à incidences financières	19

3. DONNÉES TECHNIQUES	1
3.1. Introduction	3
3.2. Bilan technique	4
3.3. Bilan Environnemental	10
3.4. Synthèse des puissances souscrites	12

4. RELATION CLIENT	1
4.1. Relation avec le delegant	3
4.1.1. Mieux communiquer avec le Délégant	4
4.1.2. Travaux en domaine public	5
4.1.3. Communication de crise	5
4.1.4. Procédure de traitement des réclamations clients	6
4.1.5. Rencontres avec les acteurs :	6
4.2. Relation avec les Abonnés	7
4.3. Relation avec les usagers	11
4.4. Perspectives	12

5. ANNEXES	1
5.1. Copies attestations / certificats	3

1. DONNÉES GÉNÉRALES



Sommaire

1. DONNÉES GÉNÉRALES	1
1.1. Généralités	3
1.1.1. Présentation de Dalkia.....	3
1.1.2. Des mesures de relance économiques, résilientes et écologiques pour accélérer le verdissement et le développement des réseaux de chaleur	6
1.1.3. Des réglementations en évolution en 2022 et qui impacteront les réseaux.....	10
1.1.4. Les réseaux de chaleur français en 2021 et les objectifs pour 2033	13
1.1.5. Dalkia et les réseaux de chaleur.....	15
1.1.6. Les Délégations de Services Publics.....	18
1.2. Votre Réseau	20
1.2.1. Présentation.....	20



1.1. GENERALITES

1.1.1. PRESENTATION DE DALKIA

Dalkia est une filiale du groupe EDF. L'offre de Dalkia s'appuie sur la mise en place de solutions innovantes pour une croissance durable des villes et des entreprises. Dans un contexte de changement climatique, de volatilité des prix des énergies et de rareté des ressources, Dalkia met son expertise au service de ses clients pour développer, réaliser et gérer des systèmes d'énergies plus écologiques et plus économiques.



NOTRE METIER : PRODUCTEUR D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Afin de répondre au mieux à vos enjeux, tout en partageant avec vous l'expérience acquise dans des installations similaires, Dalkia s'est organisée pour fournir les services énergétiques attendus à l'échelle du territoire :

- *Créer et développer les réseaux de chaleur et de froid plébiscités par les instances européennes et les pouvoirs publics français pour offrir des solutions centralisées de production thermique favorisant l'utilisation massive d'EnR, et permettant l'amélioration de la qualité de l'air en ville.*

Nos atouts



Les réseaux de chaleur et de froid

- Prix de chaleur compétitif sur la durée.
- Production de chaleur dans les bâtiments à partir de la chaleur « verte » issue des énergies renouvelables et de récupération.
- Augmentation de la part des énergies renouvelables (biomasse, valorisation des déchets, réutilisation des eaux usées, etc...).
- Lutte contre la précarité énergétique.
- Création d'emplois locaux.
- Restauration du pouvoir d'achat.

- *Développer les services d'efficacité énergétique aux bâtiments, en parfaite adéquation avec les enjeux et objectifs de la Loi sur la Transition Energétique.*

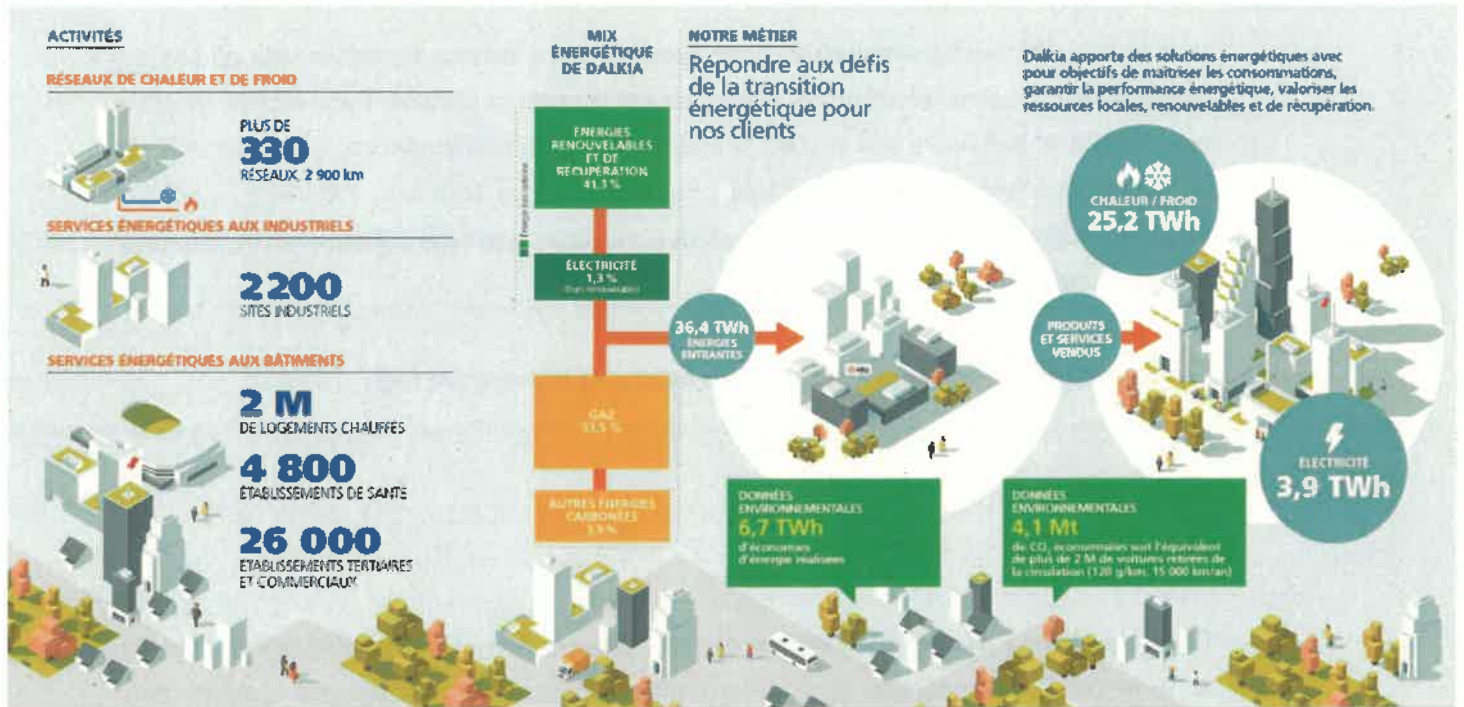
Nos atouts



Les services énergétiques aux bâtiments

- Pilotage et optimisation de la performance énergétique des bâtiments avec nos desc.
- Engagements contractuels sur la durée.
- Réduction de la facture énergétique.
- Continuité de confort apporté aux occupants
- Accompagnement dans la démarche de certification environnementale.

CHIFFRES CLES DU GROUPE DALKIA



Pour de plus amples renseignements sur le groupe Dalkia et son savoir-faire, n'hésitez pas à consulter notre site web : www.dalkia.fr.

1.1.2. DES MESURES DE RELANCE ECONOMIQUES, RESILIANTES ET ECOLOGIQUES POUR ACCELERER LE VERDISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE CHALEUR

Depuis le quatrième trimestre 2021, nous subissons une hausse exceptionnelle du prix du gaz et du pétrole dont l'ampleur est accentuée par la crise en Ukraine. Face à cette situation imprévisible et extérieure aux parties prenantes du secteur énergétique, le gouvernement, en étroite concertation avec les acteurs de la profession (ADEME, AMORCE, FNCRR, FEDENE, CEREMA, etc), a mis en place des mesures à actions immédiates et d'autre à mettre en place au cours de l'année 2022.

Ci-dessous sont détaillées certaines de ces actions et leur avancement.

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE BLOCAGE DU PRIX DU GAZ (BOUCLIER TARIFAIRE)

Face à la hausse historique du prix du gaz ces derniers mois, le Gouvernement a annoncé le 16 février 2022 l'extension du bouclier tarifaire, notamment aux ménages résidant dans des logements chauffés par un réseau de chaleur. Ces ménages pourront bientôt bénéficier d'une aide visant à couvrir une partie de la hausse des prix du gaz sur la période allant du 1^{er} novembre 2021 au 30 juin 2022.

Cette aide ne nécessite aucune modification du contrat de délégation de service public, ni des polices d'abonnement. En effet, elle sera versée par notre intermédiaire aux abonnés éligibles ; charge pour ces derniers de répercuter le montant de l'aide auprès des personnes physiques occupants leurs logements.

Le décret vient d'être publié en date du 9 avril dernier.

FAVORISER LE CLASSEMENT DES RESEAUX

a) S'approprier le classement systématique des réseaux de chaleur et de froid

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, la loi « Energie - Climat » de 2019 fait du classement des réseaux de chaleur et de froid vertueux un principe. Ce faisant, le législateur reconnaît non seulement la capacité des réseaux de chaleur et de froid à valoriser l'ensemble des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales, mais met également un formidable outil à la disposition des collectivités territoriales pour développer ces outils indispensables à la transition énergétique des territoires.

b) Qu'est-ce que le classement des réseaux de chaleur et de froid vertueux ?

Le classement est une procédure qui entraîne, sauf dérogation, une obligation de raccordement de tous les bâtiments neufs et rénovés situés dans le périmètre de développement prioritaire du réseau. Le classement systématique s'applique aux réseaux qui justifient :

- D'un taux EnR&R supérieur à 50% ;
- D'un équilibre financier ;
- De compteurs en sous-stations pour mesurer les quantités de chaleur et de froid livrées.

Les conditions relatives aux compteurs et à l'équilibre financier sont présumées satisfaites lorsque le taux EnR&R du réseau de chaleur ou de froid est supérieur à 50%. Dans ce cas, le réseau est dit « vertueux ».

c) Classer pour développer un outil essentiel à la transition énergétique

La flambée actuelle du prix des énergies fossiles place les ménages, les acteurs publics et les entreprises dans une situation très délicate à laquelle les réseaux vertueux apportent une réponse pertinente. Leurs avantages sont :

- **Économiques** : les prix des EnR&R locales ne sont pas directement liés aux cours des énergies fossiles, ce qui assure leur stabilité. Les réseaux de chaleur vertueux sont également des moyens économes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un territoire ;
- **Écologiques** : en moyenne, les réseaux vertueux émettent 60% de CO₂ de moins qu'un chauffage au gaz naturel et 68% de moins qu'un chauffage au fioul. Les réseaux de chaleur et de froid vertueux sont les vecteurs énergétiques permettant de distribuer le plus d'EnR&R aux consommateurs ;
- **Sociaux** : les prix des EnR&R locales se révèlent plus stables que les cours internationaux des énergies fossiles, permettant aux collectivités et à leurs habitants de maîtriser leur budget.

Classer un réseau de chaleur et de froid permet de distribuer au plus grand nombre une énergie durable par des systèmes performants. La dynamique lancée par le classement automatique permettra au réseau de se densifier davantage, ce qui améliorera sa situation économique. De nouveaux investissements seront, dès lors, possibles dans le réseau afin d'accélérer le verdissement de son mix, de l'étendre, de raccorder plus d'usagers...

Attendu au printemps 2022, un décret du ministère de la Transition écologique précisera le cadre s'appliquant au classement systématique des réseaux de chaleur et de froid.

Afin d'aider les collectivités et les gestionnaires de réseaux de chaleur et de froid dans leurs démarches, AMORCE publiera un guide pour « Tout savoir sur le classement systématique des réseaux de chaleur et de froid ».

FAIRE EVOLUER LE FONDS CHALEUR

Plusieurs mesures ont été prévues pour faire évoluer le Fonds Chaleur, et notamment :

- *Augmentation du Fonds de 20 millions (01/01/2022) et 150 millions provenant du Plan de Résilience (16/04/2022) pour permettre par exemple de soutenir très rapidement des projets de conversion de réseaux de chaleur à la biomasse, moyen très efficace de réduire notre demande en gaz naturel.*
- *Les retombées de ce contexte sont concrètes : l'ADEME a par exemple annoncé préparer un assouplissement des règles du Fonds chaleur et travailler à un élargissement de son périmètre d'intervention. On peut d'ores et déjà s'attendre à davantage d'aides forfaitaires et du lancement d'un appel à projets de réseaux de chaleur dans les villes de moins de 50 000 habitants.*

Ces actions traduisent l'engagement volontariste de l'Etat pour développer les réseaux de chaleur.

CLARIFIER LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DES AVENANTS DE VERDISSEMENT DES RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Pour se conformer aux nouvelles réglementations françaises en vigueur et aux réglementations à venir (contenu CO₂ réduit pour 2025 et 2028, taux d'EnR&R accru pour la TVA réduite en 2030...), les réseaux de chaleur et de froid existants devront se verdir et se décarboner rapidement.

Pour les réseaux sous contrats de concession (représentant environ 80 % des livraisons de chaleur et de froid), la réalisation de ces nouveaux investissements passera nécessairement par la conclusion d'un avenant. Or, la passation d'avenants est aujourd'hui assujettie à des règles bien spécifiques issues du Code de la commande publique ayant transposé en droit français la Directive Concessions 2014/23/UE du 26 février 2014.

En matière de travaux supplémentaires et sauf à ce que le contrat prévoie d'ores et déjà une clause claire, précise et non équivoque pour la réalisation de ces nouveaux investissements, 4 conditions cumulatives sont à ce jour exigées :

- 1. l'avenant ne doit pas modifier la « nature globale du contrat de concession » ;*
- 2. les travaux supplémentaires sont devenus « nécessaires » ;*
- 3. un changement de concessionnaire serait « impossible pour des raisons économiques ou techniques » ;*
- 4. le montant de l'avenant ne peut excéder 50 % du chiffre d'affaires global du contrat si ce contrat a été conclu par un pouvoir adjudicateur.*

Une lettre conjointe des ministères de l'Economie et des Finances et de la Transition écologique est attendue chez les associations d'élus afin de clarifier la doctrine concernant les avenants de verdissement des réseaux de chaleur et de froid. La clarification de cette doctrine permettrait de sécuriser les collectivités qui s'engageront dans des avenants de verdissement à leurs contrats de concession.

PERMETTRE LE CUMUL DES CEE RACCORDEMENTS LORSQUE LE RESEAU EST AIDE PAR DU FONDS CHALEUR

Cette mesure phare a pour vocation à faciliter le raccordement des abonnés.

Ainsi, dès 2020, pour les réseaux aidés par du Fonds Chaleur, sur les créations / extensions de tailles significatives (aides en « analyse économique », pour plus de 12 GWh d'EnR&R par an), il est autorisé de proposer des incitations CEE au titre des raccordements éligibles. Ceci a été permis par des textes publiés le 9 décembre 2019, et concerne les conventions ADEME notifiées après le 20 novembre 2019.

Depuis 2021, ce cumul est autorisé pour les projets de plus petite taille (moins de 12 GWh par an), qui reçoivent les aides forfaitaires et dont les conventions sont établies en 2021.

Pour les réseaux dont les conventions ADEME sont soldées, les CEE raccordement s'appliquent sans contrainte de cumul.

NOUVEAUTES CEE

Elargissement de l'éligibilité des CEE à tous les réseaux

Depuis fin 2021, toutes les opérations CEE standardisées sont éligibles sur tous les réseaux de chaleurs, y compris ceux comprenant une unité de production soumise au dispositif européen des quotas d'émission de gaz à effet de serre (EU-ETS).

Ainsi, il est possible de bénéficier des CEE pour les travaux d'isolation des réseaux de chaleur de chaleur existants.

REEVALUER LE TAUX D'ENR&R POUR ATTEINDRE LA TVA REDUITE

Dans une optique d'incitation au verdissement des réseaux, cette mesure prévoit d'augmenter le taux minimum pour obtenir la TVA réduite sur la part variable des réseaux de chaleur (R1). **Ce taux, actuellement à 50%, passera à 55% en 2025, et 60% en 2030.**

1.1.3. DES REGLEMENTATIONS EN EVOLUTION EN 2022 ET QUI IMPACTERONT LES RESEAUX

Des réglementations structurantes pour les problématiques d'approvisionnement en énergie des bâtiments neufs et existants ont été largement travaillées en 2021 par les parties prenantes des réseaux de chaleur. Si des modalités restent à préciser en 2022, une synthèse des principes prévus est rappelée ci-dessous :

DECRET ECO ENERGIE TERTIAIRE POUR DES BATIMENTS TERTIAIRES PEU CONSOMMATEURS

Le décret tertiaire n°2019-771 prévoit une réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments tertiaires existants d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050, par rapport à 2010.

Pour ce faire, il prévoit de mesurer la consommation d'énergie finale consommée en entrée du bâtiment

Résolument engagées dans la réduction de l'empreinte énergétique et carbone des bâtiments tertiaires, la FEDENE et AMORCE saluent les ajustements consacrés par le projet d'arrêté valeurs absolues du décret tertiaire.

La comptabilisation en énergie finale fait peser sur les réseaux de chaleur des risques avérés de dé raccordement et de non-raccordement dans les quartiers tertiaires et mixtes. Pour ne pas pénaliser les réseaux de chaleur et de froid, l'article 1er paragraphe XIX du projet d'arrêté ajuste les coefficients de conversion en énergie finale précédemment retenus par l'arrêté du 10 avril 2020 :

1 kWh de réseau de chaleur	0,77
----------------------------	------

et sont ajoutées les lignes suivantes :

1 kWh de réseau de froid	0,25
Production de froid industriel (logistique de froid) 1kWh électrique utilisé	1

Ainsi, le ministère de la Transition écologique reconnaît la capacité des réseaux de chaleur à valoriser l'ensemble des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) disponibles sur un territoire ainsi que les performances énergétiques des réseaux de froid. Cet ajustement apporte une réponse appropriée aux risques de non-raccordement qui entravait la capacité des réseaux de chaleur et de froid à atteindre leurs objectifs PPE 2020 et LTECV.

L'article L.174-1 du code de la construction et de l'habitation, repris prévoit que les actions de réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments à usage tertiaire « ne peuvent conduire ni à une augmentation du recours aux énergies non renouvelables, ni à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. » Le projet d'arrêté introduit un article 16 - changement de source d'énergie qui en détaille les modalités d'application suivantes.

Pour remplacer une source d'énergie renouvelable par une autre, le propriétaire devra s'assurer que sa nouvelle quantité d'énergie primaire est inférieure à celle qu'il consommait auparavant. Les coefficients de conversion des consommations d'énergie finale déclarées sur la plateforme OPERAT en énergie primaire non renouvelable sont récapitulés dans le tableau suivant :

Type d'énergie	Coefficient de conversion des consommations en Energie Finale (exprimées en kWh PCI) en Energie Primaire non renouvelable
Électricité (hors autoconsommation) tous usages confondus	2,3
Gaz méthane (naturel) issu des réseaux	1
Autres énergies fossiles (Gaz butane, Gaz propane, Fioul domestique, Charbon)	1
Bois	0
Réseau de chaleur urbain (chaleur)	1 - Ratio d'énergie renouvelable ou de récupération du réseau (chaleur)
Réseau de chaleur urbain (froid)	1

RE2020, REGLEMENTATION POUR DES BATIMENTS NEUFS PEU CONSOMMATEURS MAIS CONSOMMATEURS D'ENERGIE VERTE !

La réglementation thermique pour les bâtiments neufs est en cours d'actualisation : la RT 2012 deviendra la RE2020.

La RE2020 met la chaleur renouvelable au cœur de la construction et de l'exploitation des nouveaux bâtiments. Lors de la consultation publique, le SNCU a œuvré, avec les pouvoirs publics, à définir un calendrier spécifique aux réseaux de chaleur existants compatible avec leur décarbonation. Les conditions d'obtention du Titre V Réseau ont également été aménagées (durée du Titre V, seuil d'économie de CO₂ exigé).

Elle prévoit notamment :

- *de supprimer la possibilité d'installer une chaudière gaz dès 2021 en maison individuelle et 2024 pour tout nouveau bâtiment,*
- *de développer des exigences en terme de confort d'été des bâtiments, ce qui représente un levier pour les réseaux de froid et boucles d'eau tempérées.*
- *d'imposer une empreinte carbone limitée : plus les réseaux sont verts, mieux ils seront placés par rapport à cette réglementation, et pourront donc répondre aux exigences qui s'appliquent aux bâtiments neufs.*

Avec la RE2020, toute la filière sera amenée à décarboner massivement les réseaux existants, malgré tout vertueux, dans les prochaines années : 36% ou 305 des réseaux de chaleur en France sont concernés, soit la moitié des livraisons de chaleur.

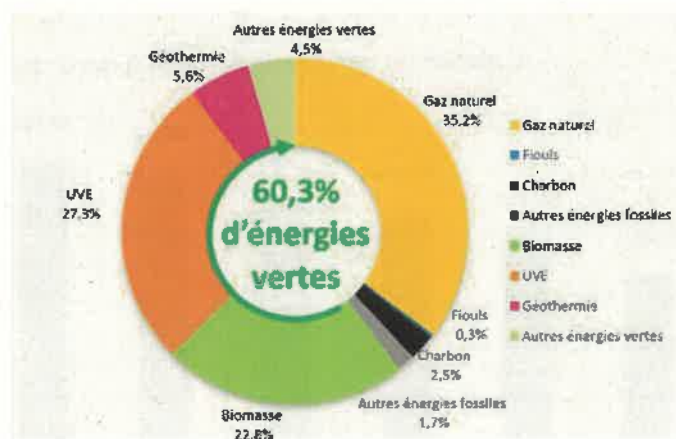
Le dispositif Titre V « réseau » sera primordial dans l'atteinte des objectifs posés par la LTECV. Il permet la prise en compte, pour la RT2012 et la RE2020, d'un raccordement du bâtiment à un réseau de chaleur et/ou de froid, en cours de création ou programmant le verdissement de son mix énergétique. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le CSTB assure le secrétariat technique du dispositif et répond aux sollicitations adressées à l'adresse rt.titre5@developpement-durable.gouv.fr.

1.1.4. LES RESEAUX DE CHALEUR FRANÇAIS EN 2021 ET LES OBJECTIFS POUR 2033

Les réseaux de chaleur sont un des meilleurs leviers pour valoriser les énergies renouvelables et de récupération (ENR&R), et sont ainsi au cœur de la transition énergétique. Leur fort développement a notamment été permis par le Fonds Chaleur depuis 2009, soutien incontournable de la chaleur renouvelable depuis 10 ans. Les dernières données disponibles auprès du SNCU (Syndicat national du chauffage urbain) sont présentées ci-dessous, et concernent les données d'exploitation des réseaux sur l'année 2020.

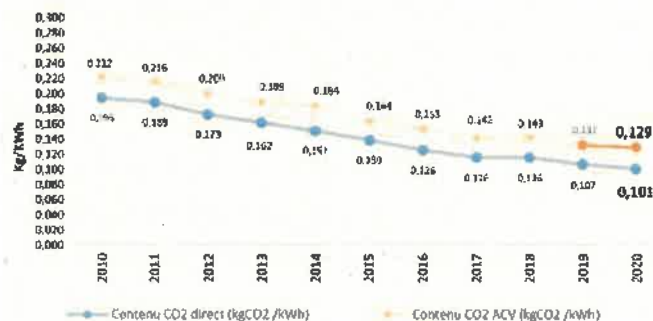
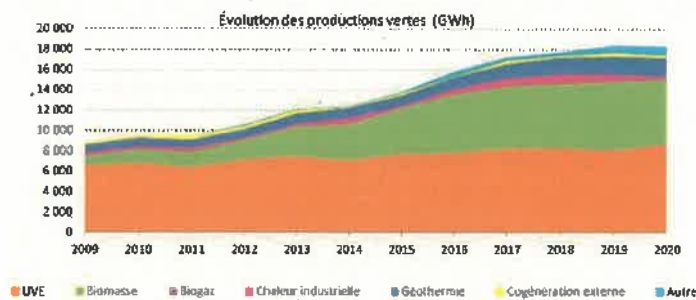
TAUX D'ENR&R DE PLUS DE 60% POUR UNE CHALEUR DECARBONNEE

En 2020, le taux moyen d'ENR&R des réseaux est de 60,3%, alors même qu'en 2009, ce taux était de 31%.



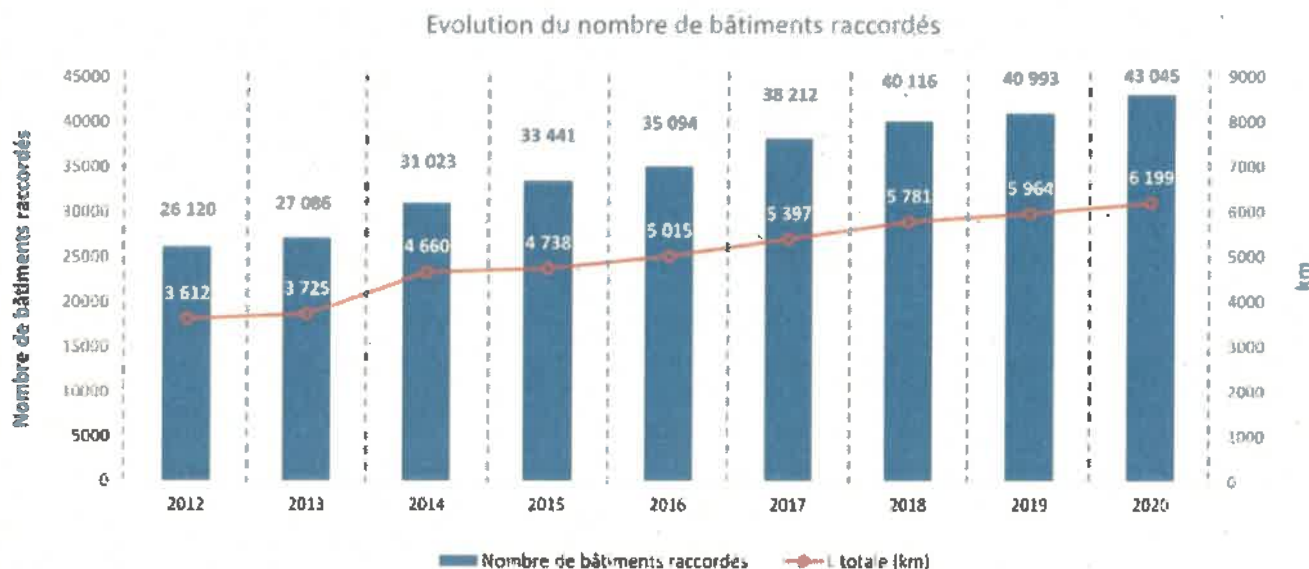
Pour la première fois, le taux d'ENR&R des réseaux de chaleur **dépasse le seuil de 60%** pour atteindre 60,3% en 2020. Le verdissement du mix des réseaux de chaleur a essentiellement été tiré par le développement massif de la biomasse en substitution des énergies les plus carbonées (charbon et fioul).

Une production verte toujours croissante, permettant une décarbonation des réseaux de chaleur avec un contenu CO₂ en émissions directes moyen de 101 g/kWh soit un contenu CO₂ en émissions ACV moyen de 129 g/kWh depuis la mise en place de cette nouvelle méthodologie 2020.



DES LIVRAISONS DE CHALEUR EN AUGMENTATION

Le développement des réseaux se traduit naturellement par une augmentation des MWh livrés aux abonnés, et du nombre d'abonnés raccordés :



Source : Enquête SNCU 2021

1.1.5. DALKIA ET LES RESEAUX DE CHALEUR

Bien gérées, les infrastructures énergétiques collectives apportent un maximum de confort pour une dépense énergétique et des émissions de CO₂ maîtrisées. Champion des réseaux de chaleur et de froid avec plus de 330 réseaux gérés, Dalkia développe également la production d'électricité décentralisée et les centrales à partir de biomasse.



Les réseaux de chaleur, solution moderne pour répondre aux besoins d'énergie dans des conditions économiques et environnementales améliorées, intéressent un nombre croissant de collectivités. Dalkia leur apporte tout son professionnalisme pour accroître l'efficacité de ces infrastructures et les accompagne de plus en plus souvent dans la rénovation de leur centre-ville.

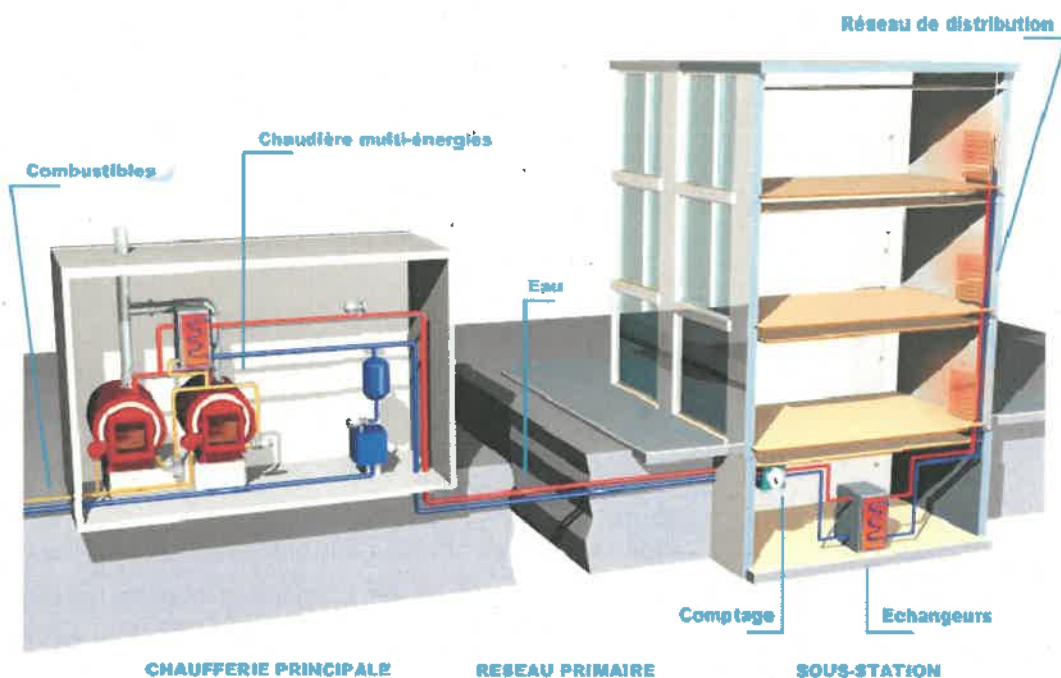
Recourant de plus en plus à la biomasse, ressource locale, pour alléger le bilan carbone et maîtriser les dépenses, les réseaux de chaleur s'affirment comme un moyen performant pour faire pénétrer les énergies renouvelables au cœur des villes.



PRINCIPE TECHNIQUE GENERAL

Un réseau de chaleur se découpe en 3 parties :

- Une centrale de production de chaleur,
- Un réseau primaire de transport du fluide caloporteur (sous forme liquide ou vapeur),
- Une sous-station qui permet de délivrer la chaleur aux clients.



LA PRODUCTION DE CHALEUR

a) La chaudière classique (ex. gaz ou fioul)

Principe :

La chaudière est le système le plus simple de production de chaleur.

Le combustible et le carburant sont consommés dans une chambre de combustion.

La chaleur dégagée dans les vapeurs permet le réchauffage d'un fluide caloporteur permettant d'apporter la chaleur aux points de livraison.

Avantages :

- Technologie simple,
- Utilisation de combustibles variés,
- Rendement thermique élevé.

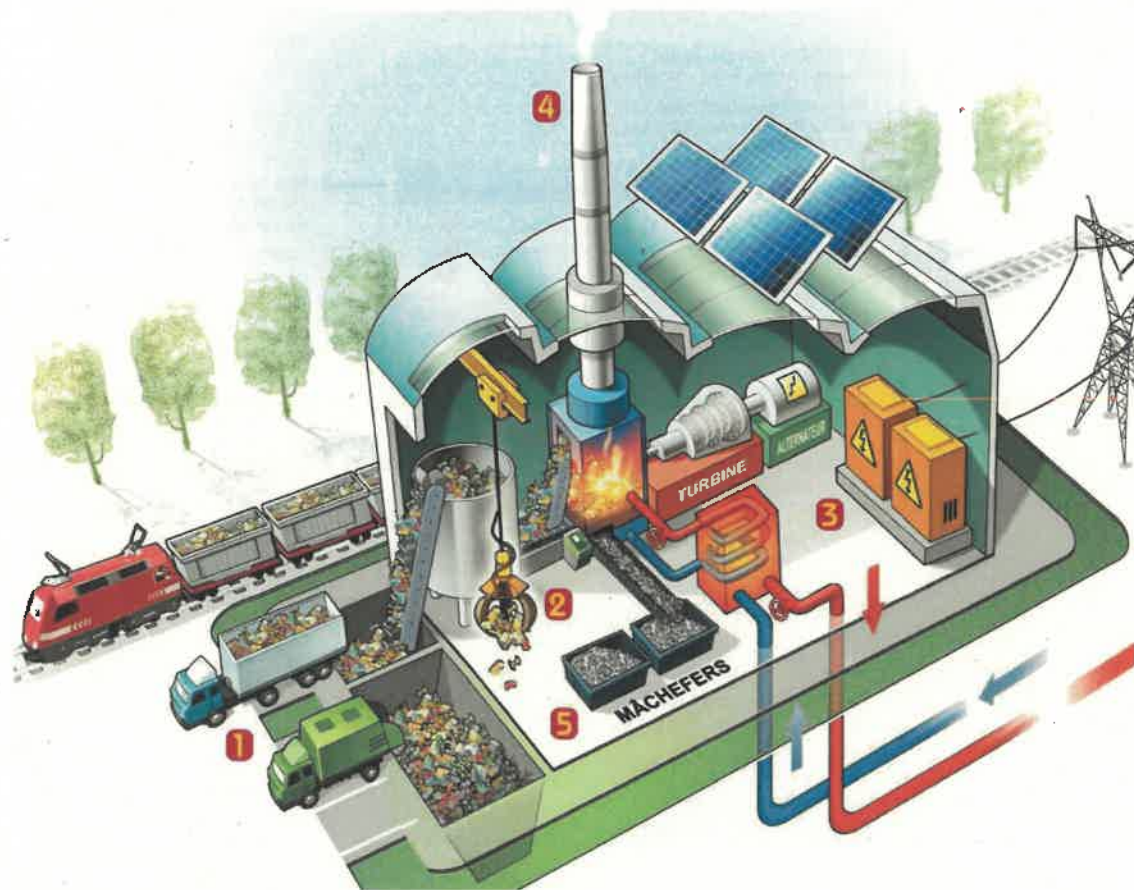
Contraintes :

- Emissions atmosphériques liées aux combustibles fossiles,
- Intégration dans le paysage urbain.

b) La récupération de chaleur

L'incinération des déchets non recyclables est un moyen de récupérer de l'énergie. La vapeur issue de la combustion des déchets peut alimenter un réseau de chauffage urbain et même produire de l'électricité.

Avec ce procédé, **on préserve les ressources naturelles** car on utilise des déchets existants qu'il faudrait dans tous les cas brûler, plutôt que des énergies fossiles, et **on limite les émissions de gaz à effet de serre.**

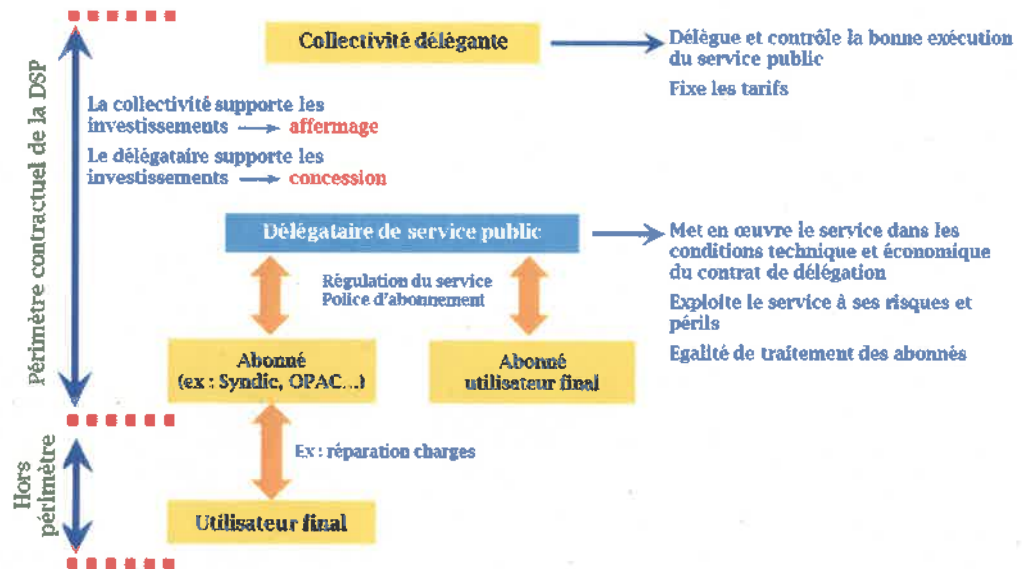


1. Les déchets sont identifiés afin de vérifier qu'ils ne soient pas dangereux, puis pesés.
2. Avant d'être incinérés, les déchets sont déposés dans une fosse. On utilise un grappin pour les acheminer jusqu'aux fours.
3. En brûlant, les déchets produisent de la chaleur. Grâce à cette chaleur, on produit de la vapeur qui est récupérée dans une chaudière dite de « récupération ». Cette vapeur est ensuite utilisée pour alimenter un réseau de chauffage urbain. Elle permet aussi d'actionner des turbines qui produiront de l'électricité qui sera distribuée sur le réseau national.
4. Les fumées sont traitées pour qu'aucun polluant ne soit libéré dans l'atmosphère.
5. Les mâchefers sont les éléments qui subsistent après la combustion. Ils sont utilisés notamment pour la construction routière.

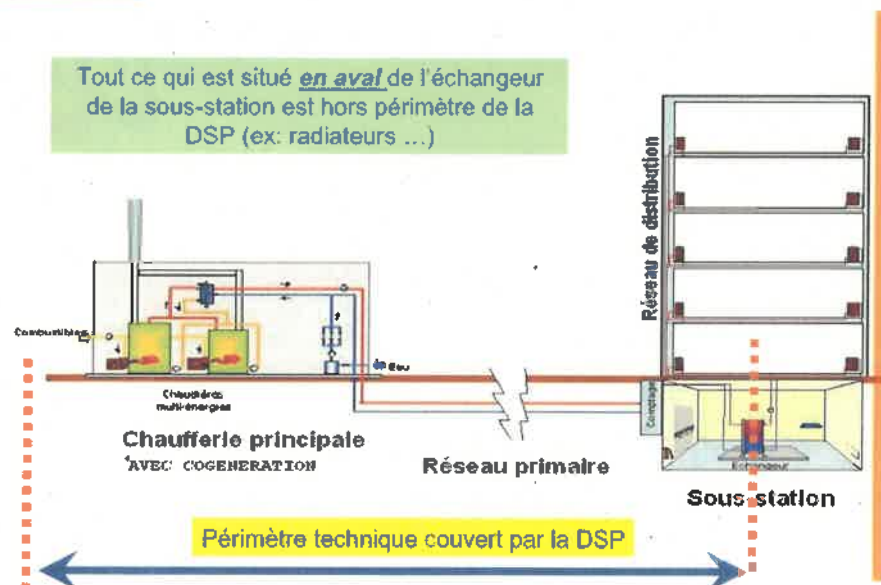
1.1.6. LES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

La Délégation de Services Publics est une forme contractuelle engageant des parties prenantes dans un périmètre géographique et technique.

Les parties prenantes :



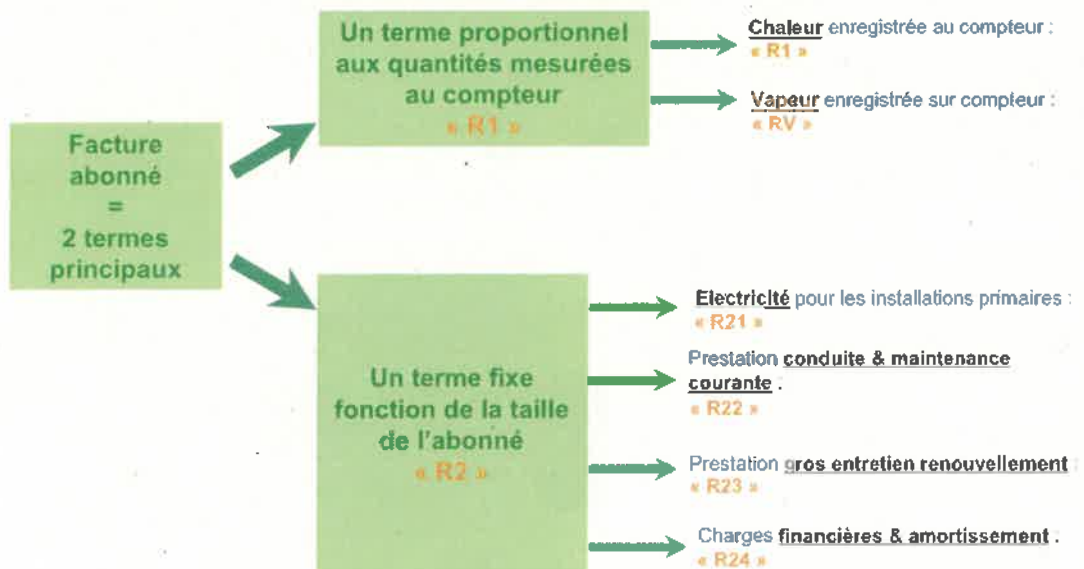
Périmètre Technique :



Exemple de sous-station :



La tarification :



La partie fixe, dénommée R2, est répartie auprès des abonnés en fonction des puissances souscrites.

1.2. VOTRE RESEAU

1.2.1. PRESENTATION

Par délibération du Conseil Municipal en date du **29 mai 2013**, la Ville d'Amilly a confié son service public de distribution de chaleur pour une durée de 20 ans.

Les travaux de raccordement, de passage des réseaux et de réalisation des sous-stations ont eu lieu durant l'année 2014.

La convention de Délégation du Service Public ainsi signée, a fait successivement l'objet de 4 avenants :

- Avenant N°1, approuvé le 27 février 2014, a pour objet de **desservir divers bâtiments situés sur le territoire du délégant et notamment le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise**.
- Avenant N°2, approuvé le 3 février 2016, a pour objet de **modifier la formule de révision de prix des termes R1 et R23 suite à la disparition des tarifs réglementés du gaz et des indices associés**, et prend effet le 1^{er} janvier 2015.
- Avenant N°3, projet d'avenant mis en sans suite.
- Avenant N°4, approuvé le 7 juin 2016, a pour objet de **repréciser certains éléments des formules de révision de R1 et R23** qui prend effet le 1^{er} janvier 2015, et de modifier ces formules de révision qui prend effet le 1^{er} janvier 2016.



Périmètre de la délégation de Service Public :



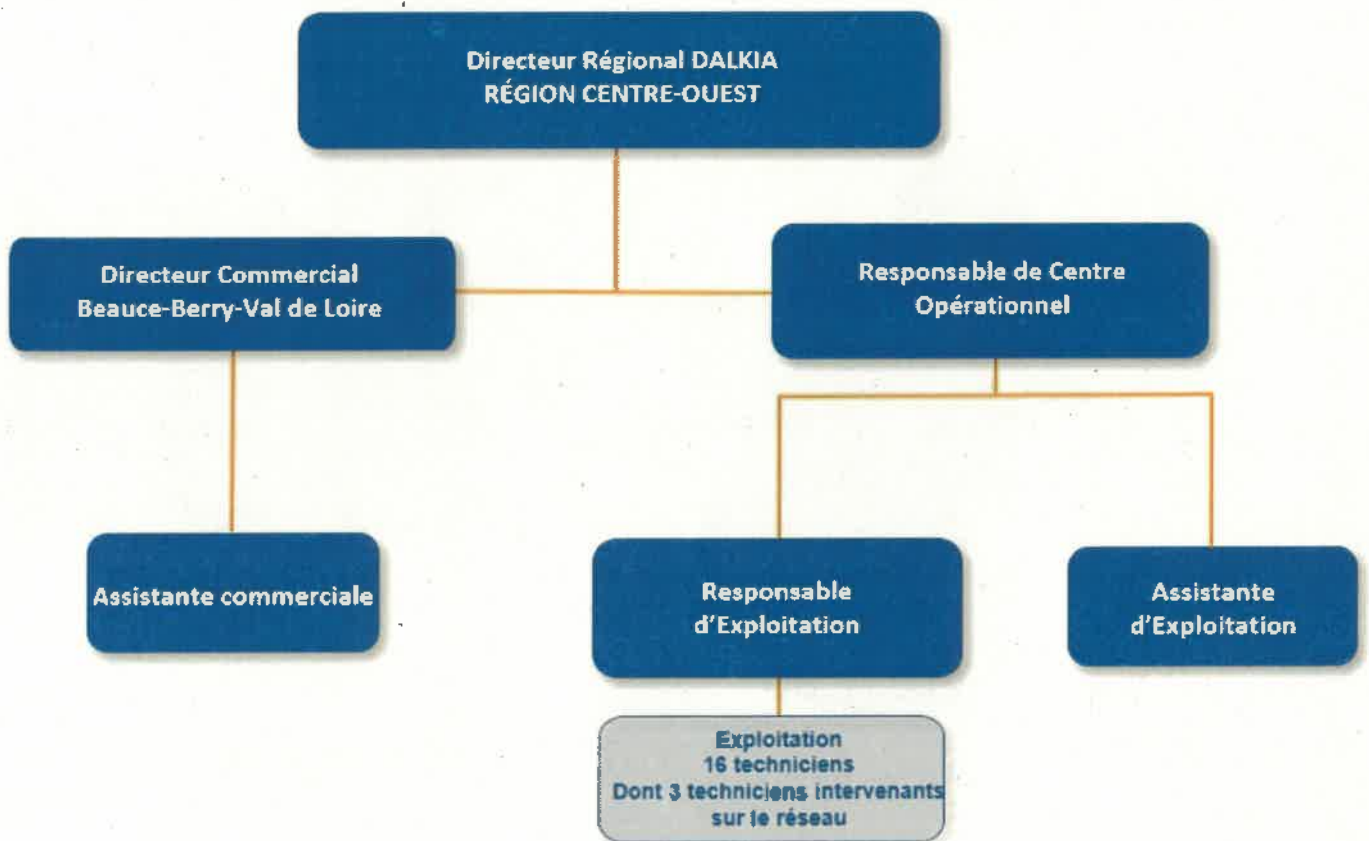
Les abonnés :

DÉSIGNATION DES BATIMENTS	ABONNÉS
BATIMENT UHP	CHAM
L'ADAPT	CHAM
BATIMENT G30	CHAM
BATIMENT PRINCIPAL	CHAM
EHPAD	CHAM
RESIDENCE HAMOVAL LES BOURGOINS	VALLOIRE HABITAT
LYCÉE EREA SIMONE VEIL	RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Organisation :

ASTREINTE 24H/24 – 7J/7 – 365 JOURS/AN
☎ 0 800 80 93 00



Moyens mis en œuvre pour répondre à nos engagements :

Le réseau d'Amilly bénéficie de l'appui des structures locales, régionales et nationales de DALKIA.

Présentation du Centre « Beauce-Berry-Val de Loire » :

Agence commerciale Beauce-Berry-Val-de-Loire
 Pôle 45 – ZAC des Vergers
 33, rue de l'Olivier
 45774 Saran Cedex
 Tél : 02.38.22.66.00

- Intervention sur 5 départements tous marchés (hors Industrie)
- Directeur Agence Commerciale Beauce-Berry-Val-de-Loire



Gestion d'autres réseaux de chaleur :

- SOCOS
- MONTARGIS ÉNERGIES
- SOFLEC
- ECO CHALEUR DE BLOIS

Les Moyens apportés par la Région et/ou la Direction Générale sont :

- Expertise juridique,
- Expertise financière,
- Expertise technique,
- Expertise communication,
- Veille technologique et réglementaire,
- Expertise qualité et environnement.

Ces interlocuteurs sont disponibles pour apporter tout soutien commercial, communication, administratif, technique et financier. En outre, des experts et des « sachants » sont à la disposition de nos clients pour les diagnostics, les études et pour proposer des voies de progrès.

L'établissement de DALKIA Région Centre Ouest :

Basé à Tours, il dispose de tous les supports fonctionnels d'une grande entreprise, à savoir :



- Direction Générale,
- Direction de l'Exploitation (technique, sécurité, qualité, méthodes),
- Direction Commerciale (vente, marketing et communication),
- Direction Administrative et Financière (finances, comptabilité, juridique),
- Direction des Ressources Humaines (recrutement, formation continue, assistance au personnel),
- Direction Etudes et grands projets.

La Direction de DALKIA :

Basée à Paris, elle pilote les 7 Etablissements français de DALKIA et l'ensemble des filiales étrangères et développe, au-delà de ses activités de siège, des missions essentielles qui sont :

- La recherche et le développement liés aux services énergétiques (CRPE : Centre de Recherche sur la Propreté et l'Energie).
- La promotion et la défense de nos activités au sein des instances nationales et internationales (Ministère de l'Economie, Assemblées Nationales, CEE), notamment dans les domaines de la dérégulation des marchés énergétiques, le développement durable, la fiscalité des réseaux urbains, etc.
- La représentation au sein des grands syndicats et des associations de notre profession (Fedene, SNCU, Amorce, Via Sèva...).

Ainsi, le réseau de chaleur d'Amilly dispose à tout moment de l'ensemble des moyens offerts par le groupe DALKIA.

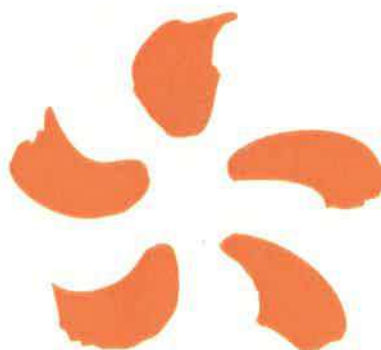


2. DONNÉES FINANCIÈRES



Sommaire

2. DONNÉES FINANCIÈRES	1
2.1. Introduction	3
2.2. Compte de Résultat	4
2.3. Analyse détaillée du Compte de Résultat	5
2.4. Inventaire des biens de retour	14
2.5. Etat de variation du patrimoine immobilier	18
2.6. Etat des engagements à incidences financières	19



2.1. INTRODUCTION

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes annuels de la Délégation de Service Public du réseau de chauffage urbain de la Ville d'Amilly.

Le résultat de la DSP dépend directement des raccordements des abonnés sur le réseau. La Puissance souscrite atteinte au 31 décembre 2021 est identique à celle de l'année précédente, soit 5 269 kW pour 7 abonnés.

La production de chaleur par l'UIOM a démarré début 2015, ce qui permet d'obtenir une facturation du R1 au taux de TVA réduit de 5.5%, avec une obligation annuelle de fournir au minimum 50% de la chaleur ENR au réseau.

La part de chaleur en quantité d'ENR provenant de l'UIOM est de 90.7% sur l'exercice 2021.

2.2. COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021 en euros	Exercice 2020	Evolution en valeur
PRODUITS DE LA CONCESSION			
Ventes R1	793 500	488 327	305 173
Ventes R2	315 253	314 293	960
Quote part Subvention investissement	49 258	49 258	0
TOTAL PRODUITS DE LA CONCESSION	1 158 011	851 877	306 134
CHARGES DE LA CONCESSION			
Achats matières premières et autres approvisionnements	-546 964	-335 977	-210 987
<i>achats combustibles gaz</i>	-211 954	-25 731	-186 223
<i>achats combustibles Chaleur UIOM</i>	-335 010	-310 246	-24 764
<i>achats combustibles Chaleur cogénérée</i>	0		
Autres achats et charges externes	-137 693	-109 171	-28 522
Autres achats			0
<i>achats eau</i>	-1 085	-633	-452
<i>achats électricité</i>	-14 027	-11 883	-2 144
<i>achats matières consommables diverses hors P3</i>	-825		-825
<i>achats matières consommables diverses P3</i>	-3 694	-243	-3 451
Services extérieurs			0
<i>achats de sous traitance hors P3</i>	-6 058	-2 868	-3 190
<i>achats de sous traitance P3 (et locat*)</i>	-396	-1 090	694
<i>locations matériels et outillages hors P3</i>			0
<i>assurance concession</i>	-9 871	-8 974	-897
<i>frais de personnel au THO</i>	-35 212	-29 705	-5 506
<i>frais de gestion DALKIA</i>	-66 525	-53 776	-12 750
Impôts et taxes	-24 777	-24 911	134
<i>Taxes C3S+CVAE+CFE</i>	-8 044	-8 190	146
<i>Redevances ville</i>	-16 733	-16 721	-12
Dotations d'exploitation	-16 810	-21 667	4 858
<i>dotations/Reprise provision garantie totale</i>	-16 810	-21 667	4 858
Charges financières	-216 500	-222 970	6 470
<i>Dotation amortissement de caducité (P.R.C.I.)</i>	-131 952	-131 952	0
<i>Frais financiers sur investissement concession</i>	-84 548	-91 018	6 470
TOTAL CHARGES DE LA CONCESSION	-942 745	-714 697	-228 048
RESULTAT BRUT DE LA CONCESSION	215 266	137 181	78 086
Impôts sur les sociétés	-55 582	-43 925	-11 656
Participation aux salariés	-39 921	-23 314	-16 607
RESULTAT NET DE LA CONCESSION	119 764	69 942	49 822

2.3. ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT

L'analyse du compte de résultat appelle les remarques et commentaires suivants :

Le résultat net de l'exercice 2021 fait apparaître un bénéfice de 119 764 € couvrant une période de douze mois. Ce résultat est en hausse par rapport à l'année précédente (+49 822 €).

Production d'énergie de la concession

Ventes R1 : Production R1 de 793 500 €

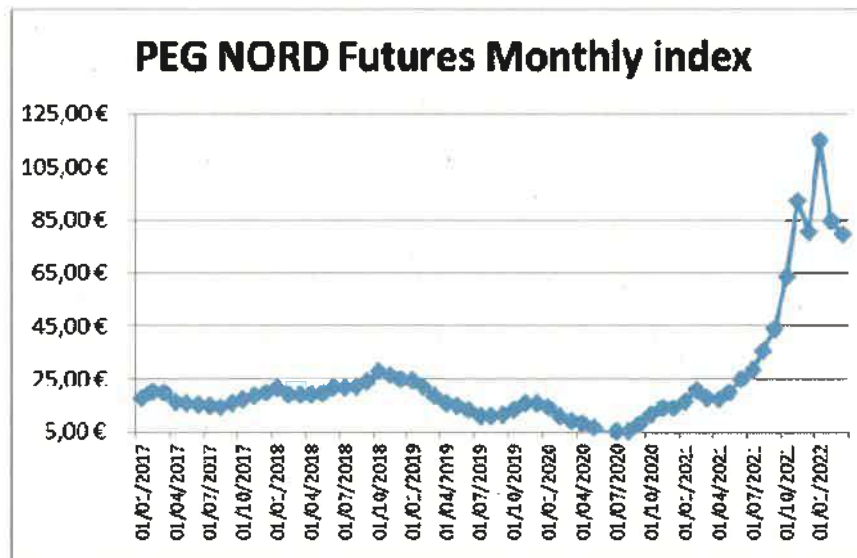
Décomposition des ventes R1	2021		2020		variations	
	valeur	unité	valeur	unité	absolues	relatives
Ventes de chaleur HT	793 500 euros		488 327 euros		305 173	62%
	13 613 MWh PCU		12 281 MWh PCU		1 332	11%
Prix unitaire HT chaleur	58,29 €/MWh PCU		39,76 €/MWh PCU		18,53	47%
TOTAL ventes R1	793 500 euros		488 327 euros		305 173	62%
Information sur la dureté climatique	2409 DJU		1991 DJU		418	21%



Le CA des ventes de chaleur représente **793 500 €**. L'augmentation des ventes de chaleur est la conséquence d'une hausse de la révision des prix. Le prix moyen du réseau est de 58,29€/Mwh, c'est un tarif attractif par rapport à une solution tout gaz. Sans récupération de chaleur, le prix du R1 serait supérieur.

Les prix unitaires de chaleur sont en augmentation en raison de l'indice du gaz (PEG nord) +314 % en moyenne, voir ci-après le graphique d'évolution de l'indice.

Le prix de chaleur vendu aux abonnés augmente de 18.53 €/ MWh PCU en 2021, soit une hausse de 47%.



Les quantités vendues ont augmenté de +1 332 MWh, ce qui représente +52 981 € de chiffre d'affaires.

Achats combustibles : 546 964 €

Les combustibles utilisés sont composés de gaz et de chaleur achetée à l'UIOM.

Ci-joint les principaux indicateurs :

Décomposition déboursés P1	2021			2020			variations	
	valeur	unité	poids	valeur	unité	poids	absolues	relatives
Gaz naturel	211 954	euros	39%	25 731	euros	8%	186 223	723,7%
Prix unitaire moyen	2 078,177	MWh PCS		726,774	MWh PCS		1 351	185,9%
	101,99	€/MWh PCS		35,40	€/MWh PCS		66,59	188,1%
Chaleur UIOM	335 010	euros	61%	310 246	euros	92%	24 764	8,0%
Prix unitaire moyen	13 457	MWh PCU		12 927	MWh PCU		530	4,1%
	24,89	€/MWh PCU		24,00	€/MWh PCU		0,90	3,7%
Total décaissé en euros	546 964	euros		335 977	euros		210 987	62,8%
Total en MWh PCI	16 823	MWh PCI	100%	15 017	MWh PCI	100%	1 805	12,0%
Prix unitaire moyen annuel	32,51			22,37			10,14	45,3%

Concernant les déboursés gaz, le coût représente 211 954 €, soit une hausse de 186 223 € par rapport à 2020. Cet impact est principalement la conséquence de la hausse du prix +66.59 €/MWh PCS, à savoir que le prix le moyen du gaz tient compte de la part fixe.

Concernant les déboursés de chaleur, le coût représente 335 010 € soit +24 764 € par rapport à 2020. L'impact s'explique par une hausse des quantités +530 MWh PCU, soit +12 720 €, et une hausse de +3.7% sur le Prix unitaire (+ 12 044 €).

Le pourcentage ENR reste très nettement supérieur aux objectifs initiaux. La bonne disponibilité horaire de l'UVED nous permet de privilégier l'énergie verte.

Autres produits de la concession

Ventes R2 : Le chiffre d'affaires atteint la somme de **315 253 €**.

Le chiffre d'affaires R2 dépend directement des raccordements des abonnés sur le réseau. La puissance souscrite atteinte au 31 décembre 2021 est de **5 269 kW**. Ci-dessous le détail des puissances par abonné :

Libellé contrat	Puissance
AMILLY (45) - SDCVA - SST 1 - CHAM - BATIMENT UHP	278
AMILLY (45) - SDCVA - SST 3 - L'ADAPT	650
AMILLY (45) - SDCVA - SST 4 - BATIMENT G30	300
AMILLY (45) - SDCVA - SST 5 - CHAM	2 719
AMILLY (45) - SDCVA - SST 6 - EHPAD	530
AMILLY (45) - SDCVA - SST 7 - RESIDENCE HAMOVAL LES BOURGOINS	120
AMILLY (45) - SDCVA - SST 8 - LYCÉE EREA SIMONE VEIL	672
	5 269

Les Redevances R2 sont révisées sur la base des indices INSEE conformément à la Délégation de Service Public. L'évolution 2021 correspond à l'application des formules de révision.

Le chiffre d'affaires du R2 est composé du R21, R22, R23 et R24 avec pour répartition les données suivantes :



Comparaison avec les données contractuelles :

Poste facturé	Puissance	Total facturé	Prix unitaire moyen	Prix de base contrat	Evolution	Variation
Total R21	5269	24 164,96 €	4,59 €	3,30 €	1,29 €	34,43%
Total R22	5269	107 682,82 €	20,44 €	18,40 €	2,04 €	10,50%
Total R23	5269	24 360,78 €	4,62 €	4,29 €	0,33 €	7,77%
Total R24	5269	159 044,76 €	30,18 €	35,67 €	-5,49 €	-15,38%

Précision sur la redevance R24 :

Pour mémoire en 2015, la recette R24 avait fait l'objet d'une correction suite à l'application de l'article 4.7.5 de la DSP. En effet, cet article prévoit que par tranche de 100 000 € de subvention supplémentaire reçue, le tarif du R24 évolue respectivement de + ou - de 1,79 € par kW souscrits. Ainsi, le prix de base du contrat qui s'élevait à 35,67€ / kW souscrit est passé à 30,30€ /kW.

Comparaison avec les données 2021 / 2020 :

Poste facturé	Puissance	Total facturé	Prix unit moy 2021	Prix unit moy 2020	Evolution	Variation
Total R21	5269	23 374,92 €	4,59 €	4,44 €	0,15 €	3,37%
Total R22	5269	107 132,16 €	20,44€	20,33 €	0,11 €	0,54%
Total R23	5269	24 135,36 €	4,62 €	4,58 €	0,04 €	0,87%
Total R24	5269	159 044,76 €	30,30 €	30,30 €	0,00 €	0,00%

Les participations financières et subventions d'investissements :



L'ADEME nous a accordé en 2014 une subvention d'investissement à hauteur de 919 476 € dans le cadre de la réalisation d'un réseau de chaleur.

Le versement de cette subvention est conditionné au respect des engagements énoncés dans la convention et suit le plan d'échelonnement.

Ainsi, un premier acompte a été versé à la date de notification pour 137 921 € en 2014, et un second acompte en 2015 pour la somme de 597 659 €.

Nous avons perçu en 2016 le solde de la subvention soit 183 896 €.

La quote-part de subvention virée au compte de résultat s'élève annuellement à 49 258 €.

Les droits de raccordement :

Il n'y a pas eu de droits de raccordements facturés en 2021.

Autres charges de la concession

Achats eau et électricité :

- Eau : -1085.03 € / Titre de recette H0020457.
- Electricité : -7822.66 € / Titre de recette n°H0020457 et une facture de SUEZ de -6204.45 € sur l'électricité consommée de l'UVED.

Les fournitures d'entretien et produits de traitement de l'eau :

Fournitures et petit matériel : -825.86 €.

La sous-traitance :

Ce poste s'élève à -6 058.08 € et concerne principalement :

- L'entretien des compteurs,
- La location des compteurs,
- Les contrôles réglementaires,
- Le traitement de l'eau.



Locations matériels et outillage :

Ce poste ne comporte aucune dépense en 2021.

Les achats de pièces détachées P3 et la sous-traitance P3 :

Ce poste s'élève à -4 090 €.

Le délégataire est responsable du Gros Entretien et Renouvellement ; il est donc engagé à supporter tous les coûts nécessaires au maintien de l'appareil de production et de distribution de l'énergie thermique dans le respect de la continuité de service.

En conséquence, une provision garantie totale a été constatée dans les comptes au 31/12/2021 pour -16 810 €.

Cette provision est alimentée par des dotations annuelles définies en fonction de l'état des équipements, de la durée résiduelle du contrat et des données statistiques de remplacement du matériel.

ÉTAT DU COMPTE DE GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT

ANNEE	Chiffre d'affaires R2.3	Dépenses	solde annuel	Solde
ANNEE 2015	23 021,81 €	- 3 658,85 €	19 362,96 €	19 362,96 €
ANNEE 2016	22 842,60 €	- 654,03 €	22 188,57 €	41 551,53 €
ANNEE 2017	22 981,92 €	- 5 481,14 €	17 500,78 €	59 052,31 €
ANNEE 2018	23 240,40 €	- €	23 240,40 €	82 292,71 €
ANNEE 2019	23 777,40 €	- 34 742,43 €	- 10 965,03 €	71 327,67 €
ANNEE 2020	24 135,36 €	- 2 467,93 €	21 667,43 €	92 995,11 €
ANNEE 2021	24 360,78 €	- 7 551,19 €	16 809,59 €	109 804,70 €

Les assurances :

Le coût des assurances dommage est de -4 085 €.

Le coût des assurances responsabilité civile -5 785.92 €.

Les taxes :

Cela correspond aux taxes C3S et Contribution Economique Territoriale pour un montant total de -10 124 €.

Les redevances :

Il y a trois types de redevances :

Nous avons une première redevance liée à l'AOT avec le CHAM. L'AOT fixe le montant à 8 333 € (Titre). Cette somme est ferme et non révisable pendant la durée de la concession.

Selon la Convention du Service Public de Distribution de Chaleur, il fait état de 2 autres redevances :

- A l'article 4.2.1, il est prévu une redevance d'occupation du domaine public avec définition des modalités de calcul afférentes. A ce titre, nous avons provisionné la somme de 2 800 € HT pour 2021 (cette somme est fixée à 1 € de mètre linéaire de tranchée).

- A l'article 4.2.2, il est prévu une redevance pour frais de gestion et de contrôle. Elle représente 5 599.49 € HT pour 2021.

Les frais de personnel au THO :

Le Personnel opérationnel (Les techniciens intervenant sur la conduite et la maintenance des installations) impute ses heures effectives sur cette affaire.

La valorisation de ces heures s'effectue sur le Taux Horaire Opérationnel (THO).

Le THO se calcule sur la somme du coût total des frais de salaires (Techniciens et Responsable d'Exploitation), des charges sociales, des charges directes d'équipement du Technicien opérationnel (véhicule, caisse à outil, téléphone portable, vêtements de Travail pour l'essentiel) ramené au nombre d'heures théoriques disponibles de l'ensemble de ces techniciens.

Ces éléments sont définis au niveau de l'établissement régional de DALKIA.

Décomposition des heures	2021		2020		variations	
	valeur	unité	valeur	unité	absolues	relatives
Heures P2 concession	34 574	euros	29 491	euros	5 083 €	17,2%
	650	Quantité	550	Quantité	100	18,2%
THO unitaire	53,19	euros	53,62	euros	-0,43 €	-0,8%
Heures P3 concession	638	euros	214	euros	424 €	
	12	Quantité	4	Quantité	8	
Prix unitaire	53,19	euros	53,62	euros	0	-0,8%

Les frais de gestion DALKIA : Le taux de frais de gestion du groupe a été revu et s'élève à 6 % du CA en 2021 pour 6.7% en 2020. Pour le calcul des coûts de structure, c'est ce taux qui a été retenu, nous obtenons le montant suivant : 66 525 €.

La dotation amortissement de caducité (PRCI) :

Les investissements représentent une base amortissable à **2 463 108 €** dont la mise en service a été faite au 1^{er} janvier 2015. La dotation calculée sur le montant total investi à fin 2018, s'élève ainsi à 131 952 €.

- Il n'y a pas d'immobilisations en cours ou de nouvelles immobilisations à fin 2019.

Ci-dessous un extrait du tableau des amortissements :

Montant Brut Investissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Reste à Amortir
2 463 108 €	131 952 €	131 952 €	131 952 €	131 952 €	131 952 €	131 952 €	1 539 444 €

Frais Financiers sur investissement de concession :

Les intérêts financiers calculés pour 2021 s'élèvent à 84 547,86 €.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

CAPITAL	2 463 108,00
TAUX	4,50%
Nombre d' Annuités	18,67

	CAPITAL	AMORTISSEMENT	INTERETS	ANNUITE
2015	2 463 108,00	86 984,67	110 839,86	197 824,53
2016	2 376 123,33	90 898,98	106 925,55	197 824,53
2017	2 285 224,35	94 989,43	102 835,10	197 824,53
2018	2 190 234,91	99 263,96	98 560,57	197 824,53
2019	2 090 970,96	103 730,64	94 093,69	197 824,53
2020	1 987 240,12	108 398,72	89 425,81	197 824,53
2021	1 878 841,39	113 276,67	84 547,86	197 824,53
2022	1 765 564,73	118 374,12	79 450,41	197 824,53
2023	1 647 190,61	123 700,95	74 123,58	197 824,53
2024	1 523 489,66	129 267,50	68 557,03	197 824,53
2025	1 394 222,16	135 084,53	62 740,00	197 824,53
2026	1 259 137,63	141 163,34	56 661,19	197 824,53
2027	1 117 974,29	147 515,69	50 308,84	197 824,53
2028	970 458,60	154 153,89	43 670,64	197 824,53
2029	816 304,71	161 090,82	36 733,71	197 824,53
2030	655 213,89	168 339,91	29 484,63	197 824,53
2031	486 873,99	175 915,20	21 909,33	197 824,53
2032	310 958,78	183 831,38	13 993,15	197 824,53
août-33	127 127,40	127 127,40	5 720,73	132 848,13
TOTAL	27 346 259,50	2 463 108,00	1 230 581,68	3 693 689,68

Créances impayées :

Aucune créance douteuse n'est à constater.

2.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Désignation	1	Quantité	Date de montage
*** MCO Chaufferie Principale - Production Chaleur ***	55		201106
Chaudières gaz GUILLOT LR26 895/850Kw	37	2	201501
Bruleurs WEISHAUP T WMG 20/2AZM T 3 LN	37	2	198906
V2V SIEMENS VVF43,125-200	26	2	200006
Servomoteur V2V SIEMENS SKC 32-60/F	35	2	201501
pompe de charge GRUNDFOS TP80-70/4	34	2	201501
Soupapes de sécurité	21	4	200006
Chaudières gaz TRANSTUB SE1250 P = 1450kW	41	2	199106
Bruleurs WEISHAUP T GL7/1-D Mixte P = 300-1750kW	47	2	199106
V2V SIEMENS VVF43,125-200	26	2	200006
Servomoteur V2V SIEMENS SKC 32-60/F		2	201501
Soupapes de sécurité	21	4	200006
Pompes FOD MOUVEX Belfort -	27	2	200006
Vannes de régulation SIEMENS VVG41,50	37	2	201501
Servomoteur de régulation SIEMENS SAX61,03	42	2	201501
Compteur de chaleur Mesureur SAPPEL SHARKY FUE380	49	1	201501
Compteur de chaleur Integrateur SAPPEL CALEC ST N5		1	201501
Compteur d'appoint eau réseau	30	1	200006
Pupitre électrique de commande 1ere tranche	44	1	200006
Pupitre électrique de commande 2eme tranche	44	1	200006
Régulateur cascade chaudière SIEMENS RVK 22.4	46	1	200006
Compteur gaz ITRON DELTA G40 Serie 2050	40	4	201501
Compteur FOD SAPPEL VZOA RV	27	2	201501
Pompes RCU GRUNDFOS TPE 80-570/2	32	3	201501
Manager GRUNDFOS MPC-E 3x22E	28	1	201501
Maintien de pression GRUNDFOS AQUASTABLE D40/2-525	50	1	201501
Bâches maintien pression GRUNDFOS Aquabâche 3000	48	2	201501
Chaudière de production de vapeur	33	1	201501
Pompe d'alimentation	20	2	201501
Soupapes de sécurité	21	2	201501
Bâches de dégazage	18	1	201501
Pot d'éclatement des purges	27	1	201501
Ensemble autocontrôle	21	1	201501
Pompes puisard SALMSON GV28 T/B -	33	2	200006

Désignation	1	Quantité	Date de montage
*** UVE - Production Chaleur ***			
	32		
V3V de régauge SAMSON 3260	26	1	201501
Servomoteur V3V SAMSON 3374-10	30	1	201501
Pompe GRUNDFOS NBE 125-250/236	30	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
*** SST 01 - UHP ***			
	20		
Echangeur TRANTER GCP-016-M-5-PR-58-2057189 350kW	49	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2488	39	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 5825-20	30	1	201501
Compteur de chaleur SAPPEL SHARKY FS DN40	41	1	201501
Integrateur SAPPEL CALEC ST N5	30	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2040	39	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
Chaudières VISSMANN VITOPLEX 200 440 kW	40	1	200006
Bruleurs gaz WEISHAUPPT WG 40 N / 1 A ZM-LN	43	1	200006
Pompes de charge C1420 N - DN80	32	1	200006
Soupapes de sécurité	21	2	200006
*** SST 03 - ADAPT ***			
	22		
Echangeur TRANTER GXP-042-L-5-PR-41-2057206 800kW	49	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2423	38	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 3374-21	30	1	201501
Compteur de chaleur MesureurSAPPEL SHARKY FS DN65	49	1	201501
Compteur de chaleur Integrateur SAPPEL CALEC ST N5	50	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2050	39	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
Chaudiere DE DIETRICH	21	1	201501
Bruleur DE DIETRICH	19	1	201501
Soupape de sécurité	20	2	201501
Pompe de recyclage WILO	23	1	201501

Désignation	1	Quantité	Date de montage
*** SST 04 - G30 ***			
Echangeur TRANTER GCP-016-M-5-PR-60-2057201 400kW	49	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2488	39	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 5825-20	30	1	201501
Compteur de chaleur Mesureur SAPPEL SHARKY FS DN40	50	1	201501
Compteur de chaleur Integrateur SAPPEL CALEC ST N5	50	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2040	39	1	201501
Chaudière ATLANTIC GUILLOT LRP Unit 67 -	40	1	201206
Brûleur gaz ATLANTIC GUILLOT RS 45 BLU -	40	1	201206
Soupapes de sécurité	21	2	201501
Pompe de charge DCX40-40N - DN40	32	1	201206
Vannes de réglage	18	2	201206
Chaudière ATLANTIC GUILLOT Modulo Control M220	46	1	201206
Pompe simple UPS32-80 Intégrée à la chaudière	45	1	201206
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
Chaudière ATLANTIC GUILLOT LRP Unit 67 -	40	1	201206
Brûleur gaz ATLANTIC GUILLOT RS 45 BLU -	40	1	201206
Pompe de charge DCX40-40N - DN40	32	1	201206
Soupapes de sécurité	21	2	201501
Vannes de réglage	18	2	201206
Chaudière ATLANTIC GUILLOT Modulo Control M220	46	1	201206
Pompe simple UPS32-80 Intégrée à la chaudière	45	1	201206
*** SST 05 - CHAM ***			
Echangeur TRANTER GXP-051-M-5-PR-177-2067474 3500kW	50	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2423	38	1	201501
Servomoteur de fermeture V2V SAMSON 2426	40	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 3374-21	30	1	201501
Compteur de chaleur SAPPEL SHARKY FS DN100	42	1	201501
Integrateur SAPPEL CALEC ST N5	30	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501

Désignation	1	Quantité	Date de montage
*** SST 06 - La Cerisaie ***			
	28		
Echangeur TRANTER GCP-016-M-5-PR-102-2057204 650kW	50	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2423	38	1	201501
Servomoteur de fermeture V2V SAMSON 2426	40	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 5825-20	30	1	201501
Compteur de chaleur Mesureur SAPPÉL SHARKY FS DN50	50	1	201501
Compteur de chaleur Intégrateur SAPPÉL CALEC ST N5	50	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2040	39	1	201501
Chaudière 1 GUILLOT Varino Grande 440 kW	41	1	201006
Soupape de sécurité	20	2	201006
Pompes de charge TP 50-60/2 - DN50	34	1	201006
V2V SIEMENS SQL 33 -	20	1	201006
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
*** SST 07 - Les Bourgoins ***			
	30		
Echangeur TRANTER GLP-008-M-5-PI-60-2057235 200kW	49	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2488	39	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 5825-10	30	1	201501
Compteur de chaleur Mesureur SAPPÉL SHARKY FS DN25	50	1	201501
Compteur de chaleur Intégrateur SAPPÉL CALEC ST N5	50	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2040	39	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501
*** SST 08 - EREA ***			
	21		
Echangeur TRANTER GXP-042-L-5-PI-49-2057232 1000kW	50	1	201501
V2V de régulation de débit SAMSON 2423	38	1	201501
Servomoteur de fermeture V2V SAMSON 2426	40	1	201501
Servomoteur V2V SAMSON 3374-21	30	1	201501
Compteur de chaleur Mesureur SAPPÉL SHARKY FS DN25	50	1	201501
Compteur de chaleur Intégrateur SAPPÉL CALEC ST N5	50	1	201501
compteur gaz ITRON DELTA G25 serie 2040	39	1	201501
Regulateur SOFREL S550	22	1	201501
ECRAN	5	1	201501
Armoire électrique	18	1	201501

2.5. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

➔ NEANT

2.6. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

➔ NEANT

3. DONNÉES TECHNIQUES



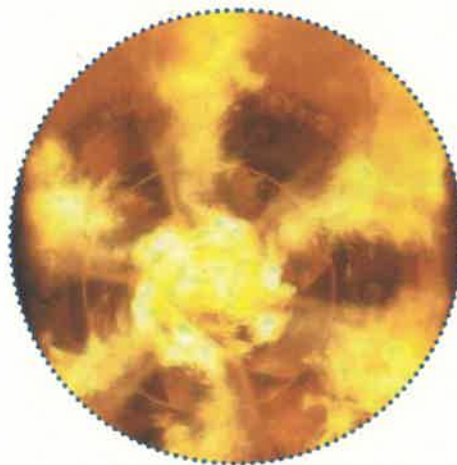
Sommaire

3. DONNÉES TECHNIQUES.....	1
3.1. Introduction.....	3
3.2. Bilan technique.....	4
3.3. Bilan Environnemental.....	10
3.4. Synthèse des puissances souscrites.....	12



3.1. INTRODUCTION

Les données figurant sur les bilans d'exploitation 2021 et 2020 présentés ici, ont été établies à partir des quantités relevées le 31 décembre.

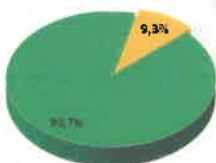


3.2. BILAN TECHNIQUE

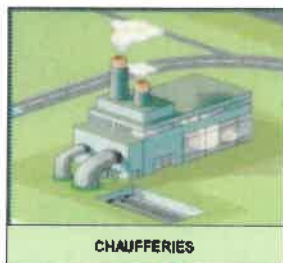
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Mixité énergétique

● Gaz Réseau
● UIOM



UIOM	13 457	MWh PCU
GN GENERAL	1 816	MWh PCI
GN AUTRES	1 706	MWh PCI



14 785 MWh PCU

GAZ CUISINE		
10 695	Nm3	
116	MWh PCI	



52,0 MWh PCU
R = 90,0 %

Total Chaleur Fournie 14 837 MWh PCU



Total Chaleur Vendue 13 613 MWh PCU

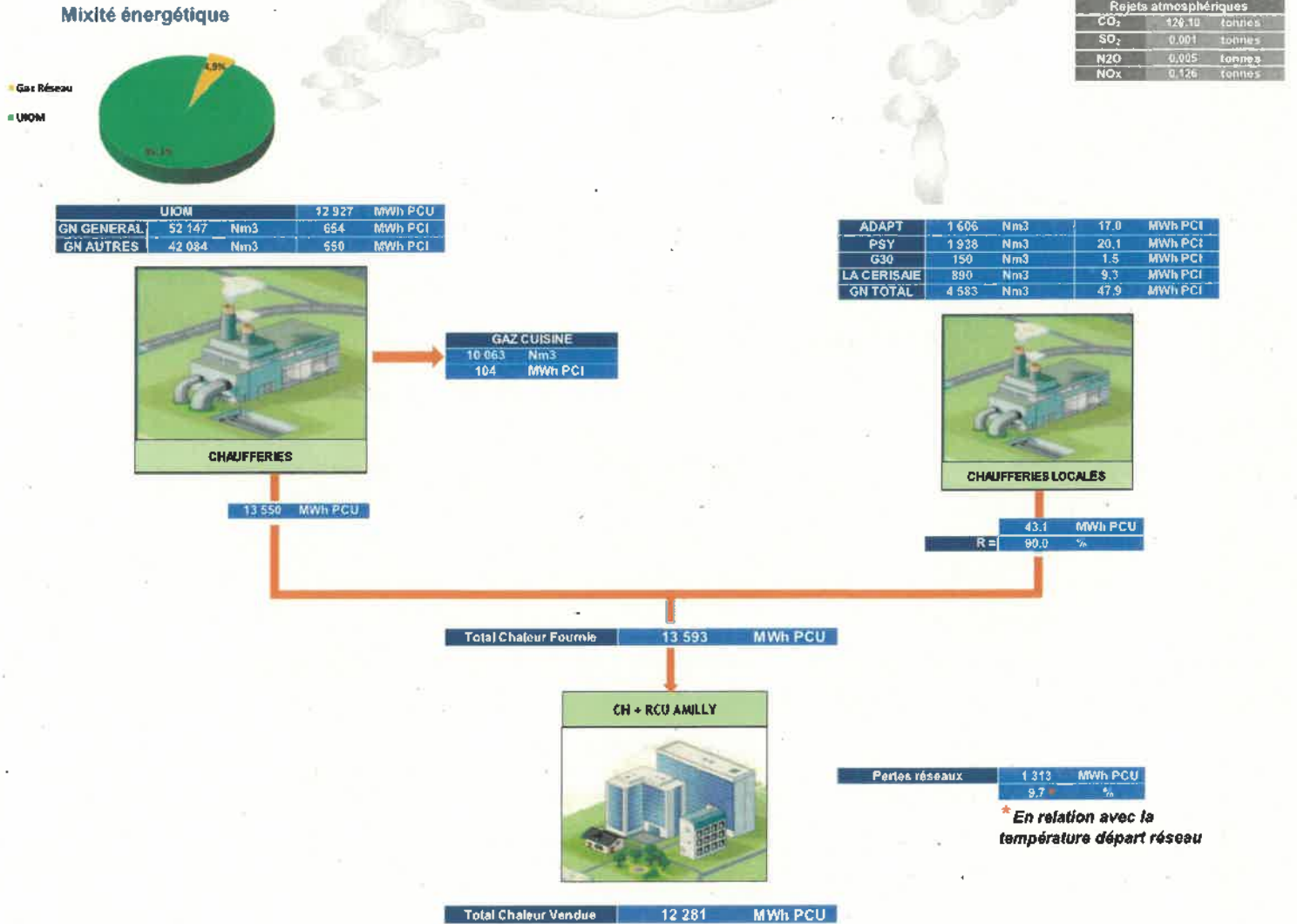
ADAPT	2 011	Nm3	20,9	MWh PCI
PSY	3 219	Nm3	33,7	MWh PCI
G30	318	Nm3	3,2	MWh PCI
LA CERISAIE	1	Nm3	0,01	MWh PCI
GN TOTAL	5 550	Nm3	57,8	MWh PCI

Rejets atmosphériques		
CO ₂	250,28	tonnes
SO ₂	0,002	tonnes
N ₂ O	0,000	tonnes
NO _x	0,266	tonnes

Pertes réseaux	1 224	MWh PCU
	8,2	%

Bilan technique de l'année précédente

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



Travaux d'entretien et renouvellement

Chaufferie CHAM :

- Remplacement du servomoteur de la vanne PICV.

Sous-Station UVE :

- L'arrêt technique SUEZ a eu lieu du 10/09/2021 au 05/10/2021. Durant cette période, la chaleur était produite via la chaufferie de secours du CHAM, et nous avons réalisé des entretiens de réseau (*voir ci-dessous*).

Sous-stations :

- Remplacement vannes d'arrêt skid sous-station G30,
- Remplacement vannes PICV et régulateur débit sous-station G30,
- Remplacement vannes d'arrêt skid sous-station UHP,
- Remplacement de l'électrovanne Gaz de la sous-station Secours ultime La Cerisaie,
- Remplacement vase d'expansion sous-station UHP,
- Remplacement du compteur d'énergie de la sous-station Erea Simone Veil,
- Réparation de la pompe de charge chaudière.

Réseau :

- Nous avons réalisé une campagne afin de manœuvrer l'ensemble des vannes, le contrôle général des chambres de purges et de vidanges.
- Pour la réalisation des travaux de vannes d'arrêts des sous-stations G30 et UHP, une vidange du tronçon G30 à UHP a également eu lieu y compris le démarrage des chaufferies gaz UHP, LADAPT et G30.

Travaux prévisionnels :

- Il devra être envisagé la dépose de l'ancienne chaudière vapeur du CHAM.



Qualité de service

- Pas d'interruption de service sur la période.
 - Les périodes de maintenance de la production de l'UVE ont été planifiées et compensées par la chaufferie de secours du 10 septembre au 5 octobre 2021.
 - Les quelques arrêts de productions de l'UVE, liés à des pannes SUEZ, ont été compensés par la chaufferie de secours notamment les 11 et 12 janvier 2021, les 27 au 28 avril 2021, et les 24 et 25 juin 2021, ainsi que quelques arrêts ponctuels les 2, 11 et 19 février 2021 et le 1^{er} avril 2021.
- Pas d'arrêt technique estival entraînant un arrêt de fourniture de chaleur.
- L'ensemble des contrôles règlementaires ont été réalisés.
- Malgré la crise sanitaire, les équipes du Délégitaire ont maintenu une qualité de service et sont restés mobilisés.

Sécurité

- Renouvellement des équipements de protection individuelle.
- **Depuis le démarrage du contrat, en 2015, il n'y a pas eu d'accident de travail sur le site.**
- Réunion mensuelle de sensibilisation à la sécurité auprès des collaborateurs, y compris retour d'expérience.
- Campagne régionale de sensibilisation à la sécurité : campagne thématique avec affichage sur lieu de travail.
- Sensibilisation des techniciens au Covid 19, dans le livret du technicien, mise en place de mode opératoire de nos activités opérationnelles adapté aux gestes barrières.



Campagne d'affichage :



Les campagnes initiées depuis plusieurs années accompagnent la politique de Prévention Santé & Sécurité de Dalkia. Des outils et des supports de communication sont développés pour favoriser l'implication du management à tous les niveaux et sensibiliser les collaborateurs sur la préservation de leur santé et de leur sécurité.

Formation des collaborateurs

- Formation et/ou recyclage habilitation électrique, CACES, gaz,
- Recyclage information sur les risques légionellose et amiante,
- Formation personnalisée (régulation, brûleurs, froid, équilibrage réseaux, management du personnel).

Information des collaborateurs

- Réunions de secteur hebdomadaires, permettant de maintenir informés les collaborateurs de l'ensemble des actions et résultats du secteur, ainsi que des directives du groupe DALKIA,
- Journée de sensibilisation sur la sécurité et le port des EPI à l'ensemble du personnel du Délégataire.



dalkia
SECURITE

TERRITOIRES
L'énergie de Bien Faire

**NOS ENGAGEMENTS
POUR UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

NOTRE MEILLEUR ATOUT : L'ÉNERGIE DE BIEN FAIRE

Leader des services énergétiques et acteur majeur de la transition énergétique, Dalkia est la référence de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique à l'échelle du territoire ; Dalkia propose à ses clients des solutions fondées sur les ressources et les économies locales, plus sobres en énergie et respectueuses de l'environnement. Consommer moins et mieux est devenu un enjeu majeur pour nos clients. Pour y répondre, Dalkia s'appuie sur des collaborateurs formés et motivés, des partenaires sélectionnés pour leurs compétences et leur fiabilité, et un savoir-faire unique en matière de pilotage et de gestion d'installations énergétiques, développée sur chacun des territoires où nous opérons.

Pour répondre aux enjeux du développement durable des territoires, Dalkia s'engage auprès de ses parties prenantes à promouvoir « l'énergie de Bien Faire » dont les engagements répondent à cet objectif. C'est notre façon d'être au service de nos clients, notre Dalkia way !

Ensemble, engageons-nous ! À vos côtés, je mettrai toute mon énergie pour atteindre et conforter les objectifs ambitieux que nous nous donnons.

Sylvie JEHANNO
Présidente-Directrice Générale




3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL

Le Délégué met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de nos organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant :

1. Préserver les Ressources

2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires

3. Garantir le respect des engagements environnementaux

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité du Délégué. Par essence même, le Délégué exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXI^e siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, le Délégué a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres.

Le Déléataire assure désormais le suivi des émissions de CO₂ dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.

Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

Le Déléataire dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.

Vie de la Société DALKIA

- Audit interne Qualité du secteur.
- Certificat norme ISO 9001 valide jusqu'en 2023.



Analyse Environnementale

Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

Le taux de ENR&R de 90,7% permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cela représente l'équivalent d'environ 1 000 voitures en une année.

Bilan 2021

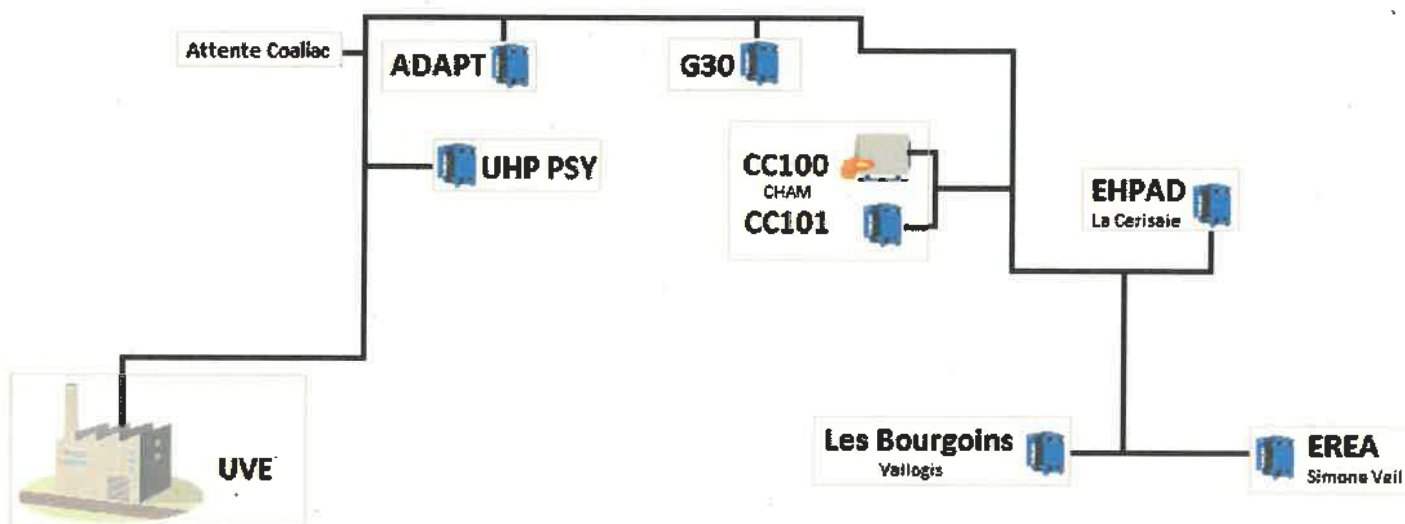
Rejets atmosphériques		
CO ₂	250,28	tonnes
SO ₂	0,002	tonnes
N ₂ O	0,000	tonnes
NO _x	0,266	tonnes

Rappel bilan 2020

Rejets atmosphériques		
CO ₂	120,10	tonnes
SO ₂	0,001	tonnes
N ₂ O	0,005	tonnes
NO _x	0,126	tonnes

3.4. SYNTHÈSE DES PUISSANCES SOUSCRITES

N° SOUS-STATIONS	PUISSANCES SOUSCRITES EN KW			DÉSIGNATION DES BATIMENTS	ABONNÉS
	CHAUFFAGE	ECS	TOTALES		
1	278,00		278,00	BATIMENT UHP	CHAM
2				COALIAC	
3	650,00		650,00	L'ADAPT	CHAM
4	300,00		300,00	BATIMENT G30	CHAM
5	2 719,00		2 719,00	BATIMENT PRINCIPAL	CHAM
6	530,00		530,00	EHPAD	CHAM
7	120,00		120,00	RESIDENCE HAMOVAL LES BOURGOINS	VALLOIRE HABITAT
8	672,00		672,00	LYCÉE EREA SIMONE VEIL	REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
TOTAL	5 269,00	0,00	5 269,00		



4. RELATION CLIENT



Sommaire

4. RELATION CLIENT	1
4.1. Relation avec le delegant	3
4.1.1. Mieux communiquer avec le Délégant	4
4.1.2. Travaux en domaine public.....	5
4.1.3. Communication de crise	5
4.1.4. Procédure de traitement des réclamations clients.....	6
4.1.5. Rencontres avec les acteurs :	6
4.2. Relation avec les Abonnés	7
4.3. Relation avec les usagers	11
4.4. Perspectives	12



4.1. RELATION AVEC LE DELEGANT

Dans le contexte actuel de l'évolution des coûts énergétiques, assurer la durabilité des ressources naturelles ne dépend pas seulement de décisions nationales mais d'une prise en compte de cet enjeu vital au niveau des populations et des Collectivités Locales.



Sur le terrain, au plus près des usagers, les collectivités sont confrontées à ces réalités. Elles doivent montrer la voie, faire preuve d'audace et de pédagogie.

Pendant toute la durée de la délégation, Le Délégué s'engage à tenir un dialogue permanent selon une **approche stratégique conjointe avec le Délégué**.

Ces actions sont planifiées et réalisées en concertation avec le Délégué afin d'offrir la meilleure transparence et assurer la continuité du dialogue.



4.1.1. MIEUX COMMUNIQUER AVEC LE DELEGANT

Des rencontres périodiques

La transparence des informations

Un mode de fonctionnement interactif entre Délégrant et Délégataire

Pour garantir l'amélioration continue des services, Le Délégataire souhaite instaurer une réelle relation partenariale, dynamique et transparente avec le Délégrant en mettant à disposition des outils d'exploitation communicants :



Notre Centre de Relation Clients dédié (CRC) permet le traitement 24h/24, 7j/7 des demandes d'intervention transmises :

- Soit par téléphone : **0 800 80 93 00 (numéro gratuit)**
- Soit par mail : **demande-intervention@dalkia.fr**
- Soit par votre Espace Clients
- Soit directement via les téléalarmes ou télégestions.

Vidéo de présentation du CRC, via le lien ci-dessous ou QR code

<https://youtu.be/Y9Iu3uqrXio>



Un Espace Clients est en cours de construction pour votre réseau d'Amilly. Il vous sera présenté prochainement. Il vous permettra ainsi d'accéder en temps réel aux informations techniques et administratives.

4.1.2. TRAVAUX EN DOMAINE PUBLIC

Tous nos chantiers respecteront nos procédures Qualité Sécurité ISO : une attention particulière est portée à la propreté et au respect de l'environnement.

4.1.3. COMMUNICATION DE CRISE

Malgré la qualité des prestations réalisées sur le terrain, aucune installation n'est à l'abri de l'apparition d'une situation de crise.

Pour pallier à cette éventualité, une procédure de gestion de crise (technique, management et communication) est mise en œuvre au sein du Délégataire.

Dans le cadre de la procédure, le pilote de la cellule de crise actualise et diffuse un message qu'il adapte aux différents destinataires que sont :

- Les clients,
- La presse, les médias,
- Les élus, administrations concernés,
- La population locale,
- Les instances internes concernées.



4.1.4. PROCEDURE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Procédure inscrite dans le cadre de la certification ISO 9001.

Les réclamations issues des appels téléphoniques, courriers (recommandés ou non), site Internet et celles mentionnées dans l'enquête de satisfaction, sont toutes traitées, **dans un délai de 10 jours**, selon la procédure issue de notre système Qualité.

Les réclamations identifiées lors de l'enquête de satisfaction sont traitées de manière plus spécifique.

Réclamations :

Nombre de réclamations justifiées : aucune réclamation dans l'année.



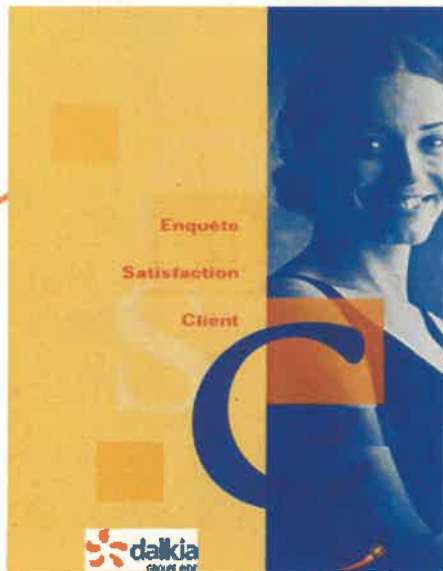
4.1.5. RENCONTRES AVEC LES ACTEURS :

- Commission consultative des usagers : **15 juin 2021**.



4.2. RELATION AVEC LES ABONNES

L'enquête satisfaction



Les Abonnés peuvent s'exprimer en toute transparence sur le service à l'occasion d'une enquête.

Le Déléataire confie en effet tous les deux ans à une société d'enquête indépendante la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de sa clientèle.

L'enquête lancée début 2021, a porté sur le degré d'importance et la mesure de satisfaction attribuée par le client en termes de :

- Relation client (ex : régularité des contacts commerciaux, accueil téléphonique...),
- Service (ex : respect des engagements contractuels, rapidité des interventions, propreté des installations...),
- Information (ex : sur les interventions effectuées, la réponse aux demandes écrites, la clarté des factures...),
- Compétence (capacité de conseil, efficacité de la maintenance préventive...),
- Sécurité-environnement,
- Prix,
- Attentes particulières.



Elle sert de base à l'action du Responsable d'Exploitation auprès des Abonnés dans une optique de progrès continu.

Résultats de l'enquête de satisfaction 2021 :



Résultats de l'enquête de satisfaction de nos clients Premium 2021



Comme chaque année, une enquête a été réalisée, entre novembre et décembre 2021, auprès de nos clients dont la relation est qualifiée de «Premium».

Une satisfaction globale portée principalement par le respect des règles sur la sécurité, la satisfaction envers les interlocuteurs Dalkia et le professionnalisme des équipes. L'enquête nous a aussi permis de faire ressortir les 3 axes sur lesquels nos clients souhaitent nous voir progresser... Plaçons nous dans la peau du client !

Nos points positifs

8,5/10



Respect des règles
de sécurité

8,1/10



Satisfaction envers
les interlocuteurs
Dalkia

7,7/10



Service rendu et
expertise fournis

Nos points à améliorer

- ce que nos clients attendent de nous -

6,6/10



Respecter nos engagements sur les réclamations

- Répondre aux attentes de la réclamation
- Répondre à la demande
- Améliorer nos délais de réponse

7/10



Informier le client

- Communiquer de manière plus ciblée, personnalisée
- Communiquer davantage

7,3/10



Davantage d'information sur les interventions, les contrats

- Davantage d'information sur les interventions
- Rapports d'activité

Notre objectif 2022

8/10

Le label diversité :



DALKIA, tout d'abord un modèle social : Professionnalisation, Diversité, Égalité des chances et Solidarité.

Calqué sur le modèle social de Dalkia dont la capacité à mettre en œuvre des solutions durables pour améliorer la qualité de vie des populations et garantir leur accès à des services aussi vitaux que l'eau, l'énergie, la propreté et les transports dépend largement de l'engagement et des savoir-faire de ses collaborateurs.

Pour contribuer à relever les défis environnementaux et urbains de nos sociétés modernes, notre modèle social s'appuie ainsi sur :

- une politique ambitieuse de développement des compétences favorisant à la fois l'intégration des collaborateurs et des formations, pour tous, tout au long de la vie professionnelle ;
- un plan d'action engagé en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations, et la mise en œuvre de standards sociaux déclinés selon les réalités sociales locales ;



A la fois reconnaissance de ces efforts et défi pour l'avenir, le **Label Diversité France** a été décerné pour trois ans par le Ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement Solidaire, après évaluation d'Afnor Certification, à Dalkia le 11 juillet 2011.
En 2019, le **Label Diversité** a été reconduit avec succès.

- des prestations et des services sécurisés grâce à des engagements en matière de santé et sécurité au travail ;
- un plan de solidarité active pour tous les salariés.

4.3. RELATION AVEC LES USAGERS

Pour la production énergétique sur le réseau de chaleur, les enjeux de la communication portent à la fois sur le grand public en tant qu'utilisateur du service et sur le grand public citoyen. Les actions de communication ont donc pour objectifs de :



- Assurer une information en continu, complète de l'utilisateur du service,
- Répondre aux questions pratiques sur le service et les travaux,
- Sensibiliser et accompagner les usagers aux enjeux d'économie d'énergie.



Evénements de l'année 2021 :

Dans une logique d'acceptation durable et de sensibilisation du public aux enjeux de la production énergétique, il est important de pouvoir proposer des visites de site.

Ces visites s'adressent à deux types de cibles :

- des cibles professionnelles / institutionnelles,
- des cibles grand public.

Elles peuvent être organisées :



- sur demande.
- dans le cadre de journées portes-ouvertes périodiques ou ponctuelles.
- A l'occasion de ces journées, des panneaux pédagogiques accompagnent le circuit de visite, agrémenté d'un quiz à l'attention des visiteurs.

Visites organisées :

- Il n'y a pas eu de visites organisées en 2021 :
C'est en grande partie la crise sanitaire du Covid-19 qui ne nous a pas permis de mettre en œuvre ce type de visite.
Prévoir un événement de communication et de présentation du réseau de chaleur en collaboration avec la Ville d'Amilly.

4.4. PERSPECTIVES

Développement du réseau de chaleur

Le Délégué poursuivra la promotion du développement du réseau de chaleur. Pour promouvoir ce dernier, Le Délégué met à disposition une plaquette destinée aux futurs Abonnés et promoteurs. Un film sur les réseaux de chaleur est également inséré.

Projets de raccordement sur les saisons suivantes :

2022 / 2023

- Extension Bâtiment Urgences / Bloc opératoire du CHAM.

2023 / 2024

- Bâtiments IFSI et EHPAD Fil de l'eau du CHAM.

Une étude sur les besoins de froid, en période estivale, pourra être envisagée.

Labellisation du réseau :

- Le label **Ecoréseau de chaleur** récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social. Désormais, en plus du taux d'énergies renouvelables et de récupération alimentant le réseau qui doit être supérieur ou égal à 50%, le rendement de distribution primaire du réseau sera pris en compte pour l'attribution du label.



Mise à disposition d'outils pédagogiques/Animation Scolaires



Le Délégué mettra en place des **actions de soutien et d'animation à destination des établissements scolaires** : sorties pédagogiques, journées de découverte des métiers de l'énergie, journées spécifiques réseau de chaleur (son fonctionnement, les énergies utilisées, le contexte environnemental, concours de dessins...

Le groupe scolaire situé sur le périmètre de la délégation sera sensibilisé en priorité. Des **Mallettes pédagogiques** ou des **Plaquettes quiz** sur le réseau de chaleur pourront leur être distribuées.



Service plus : Le système d'« Alerte téléphonique » de crise

DALKIA met au service des usagers des collectivités son système d'alerte téléphonique 24h/24h pour :

- Alerter en début de crise les riverains, usagers, le grand public, dans un délai très court, des restrictions ou problème technique sur les installations thermiques de DALKIA ;
- Diffuser les précautions à prendre ;
- Informer la population sur une filière alternative et sur la gestion de la crise ;
- Annoncer le retour à la normale du service.

En cas de Crise portant principalement sur des risques comme la légionellose, une rupture partielle de canalisation, un feu de chaufferie..., le système d'alerte par téléphone à une capacité allant de 10 000 jusqu'à 100 000 appels en 2 heures : le système permet d'informer les riverains, usagers des collectivités dans des délais très courts (250 000 habitants contactés en deux heures).

- Le Centre Services Clients accessible 24h/24h, diffuse un message d'incident en réservant la possibilité d'entrer en relation avec un chargé de clientèle.
- Une astreinte technique de jour comme de nuit est disponible.
- La mise en place d'une cellule de crise locale, voire nationale. Le message diffusé est spécifiquement personnalisé selon la crise, et peut être enregistré par l'élu de référence ou d'astreinte s'il le souhaite.
- Une fois le message validé par le Délégué et les autorités (Préfecture, DDASS, ...) le système d'alerte téléphonique appelle automatiquement les foyers par commune ou par rue et peut cibler en priorité les consommateurs sensibles (hôpitaux, crèches, écoles, ...).
- Ce système déjà utilisé lors des inondations de décembre 2003 dans le Sud et le Centre de la France, a emporté l'adhésion des consommateurs et des communes concernées.


- Une enquête menée par le cabinet Louis Harris auprès d'un échantillon de 300 personnes confirme l'utilité de ce système pour 96% des consommateurs. Les résultats révèlent aussi que la quasi-totalité d'entre eux (99,3%) souhaitent que ce dispositif continue à être utilisé en cas de nouvelle crise.

Charte Travaux

- L’Affichage d’une visibilité immédiate :
- DALKIA sera accompagnée d’une charte graphique travaux. Elle sera déclinée dans toutes ses composantes ce qui permettra la visibilité du Délégué (panneaux de chantier, affichage dans cage d’escalier, insertion dans la presse locale...).




Proposition d'un plan de communication

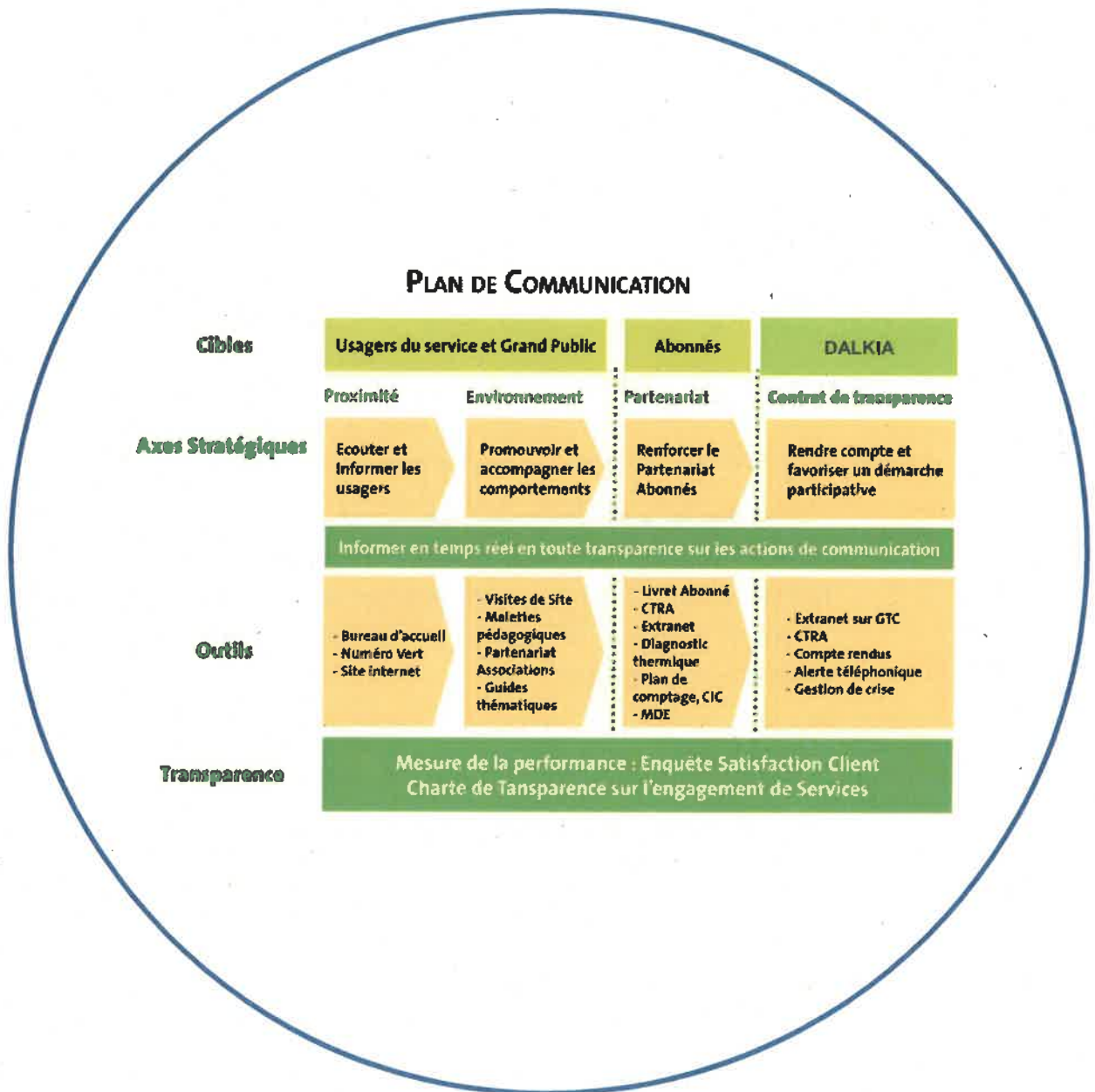
- 
- **Comment informer — et accompagner efficacement — les usagers du service dans leur prise de conscience pour une démarche éco-citoyenne ?**
 - **Comment Maîtriser la Demande Energétique ? Quelles méthodes déployer pour Impliquer les Abonnés et les responsabiliser ?**
 - **Comment répondre très exactement aux attentes du Délégrant en termes de communication ?**

À ces questions, DALKIA s'engage à répondre en développant un concept original d'appropriation, de prise de conscience, en créant ces échanges en toute transparence. Un concept tout à la fois orienté vers le Délégrant, les Abonnés, les Usagers du service, le grand public...

A travers ce plan de communication, DALKIA s'engage à traiter trois enjeux prioritaires :

- 
- **L'éducation et la sensibilisation** des usagers des services, riverains et grand public à la maîtrise des énergies pour favoriser toutes les actions de protection de l'environnement. S'informer, montrer, éduquer et accompagner seront les enjeux importants pour que les usagers du service deviennent les acteurs d'une **démarche éco-citoyenne**.
 - L'engagement auprès des **Abonnés** d'une démarche en continu pour participer à **la Maîtrise de la Demande Energétique** du patrimoine confié au Délégataire.
 - **La transparence**, la qualité et la régularité des relations avec le Délégrant : les outils de communication permettront, en temps réel, l'information et le contrôle, de l'exploitation du Complexe thermique.

Pendant toute la durée contractuelle de la délégation, DALKIA développera des outils par cible selon les axes du Plan de Communication qui seront présentés au Délégrant.



5. ANNEXES



Sommaire

5. ANNEXES	1
5.1. Copies attestations / certificats	3

5.1. COPIES ATTESTATIONS / CERTIFICATS

Voir ci-après Attestations Vérification compteur d'énergie

DIEHL Metering		Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique			Motif de la Visite :																																																
Déjà : VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS 8 RUE DES MARGUERITES 92737 NANTERRE					Vérification Périodique en service Constat de vérification référencé : Date : 04/05/2011 Contrat N° : R810D/110010																																																
Matériel vérifié : Calculateur type : CALEC ST N° 5337088 Année : 2014 Capteur hydraulique : SHARKY FS 7h Ext 150°C (TypeN° 48298032 Année : 2014 Erreur d'impulsion : Sans Impulsion : 10 Débit : Variable Capteur Temp Départ : PT100 MID 0mm Bomer Pla 59355 Lg 100 mm Capteur Temp Retour : PT100 MID 0mm Bomer Pla 59355 Lg 100 mm DDG Départ : MID 100 mm Ø6mm inox à visser Raccord 1/2G N° 14/14 DDG Retour : MID 100 mm Ø6mm inox à visser Raccord 1/2G N° 14/14 Plage de mesure : Tmax 150 Tmin 5 Liquide:					Station : ADAPT Ville : AMILLY Index : Calculateur : Calories : 8524 MWh / 660874 m³ Engage : 0 MWh / 0 m³ Capteur hydraulique : 0 m³																																																
Avant Débit 14 m³/h <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais Emplacements DDG de contrôle <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Sans objet Plombs SL68 <input checked="" type="checkbox"/> En place <input type="checkbox"/> Absents Plombs de vérification préactive <input checked="" type="checkbox"/> En place <input type="checkbox"/> Supprimés			Après Débit 0 m³/h <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais Emplacements DDG de contrôle <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Sans objet Plombs SL68 <input checked="" type="checkbox"/> En place <input type="checkbox"/> Absents Plombs de vérification préactive <input checked="" type="checkbox"/> En place <input type="checkbox"/> Supprimés																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Avant</th> <th>T° départ</th> <th>T° retour</th> <th>Delta T (°K)</th> <th>Coeff K</th> <th>P (m³/h)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeurs SAV</td> <td>59.45</td> <td>79.83</td> <td>9.62</td> <td>1.136</td> <td>153</td> </tr> <tr> <td>Valeurs Site</td> <td>59.4</td> <td>79.8</td> <td>9.6</td> <td>1.15</td> <td>152.68</td> </tr> <tr> <td>Ecart</td> <td></td> <td></td> <td>-0.02</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (m³/h)	Valeurs SAV	59.45	79.83	9.62	1.136	153	Valeurs Site	59.4	79.8	9.6	1.15	152.68	Ecart			-0.02			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Après</th> <th>T° départ</th> <th>T° retour</th> <th>Delta T (°K)</th> <th>Coeff K</th> <th>P (m³/h)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeurs SAV</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeurs Site</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ecart</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (m³/h)	Valeurs SAV	0	0	0	0	0	Valeurs Site	0	0	0	0	0	Ecart					
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (m³/h)																																																
Valeurs SAV	59.45	79.83	9.62	1.136	153																																																
Valeurs Site	59.4	79.8	9.6	1.15	152.68																																																
Ecart			-0.02																																																		
Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (m³/h)																																																
Valeurs SAV	0	0	0	0	0																																																
Valeurs Site	0	0	0	0	0																																																
Ecart																																																					
Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :																																																					
Conforme au sens de circulation du fluide <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Raccordements conformes <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Longueur rotigène amont (L) : Nécessaire / relevée sur Site : 0 cm <input checked="" type="checkbox"/> 0 cm			Sous-ensembles compatibles <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Longueur rotigène aval (L) : Nécessaire / relevée sur Site : 0 cm <input checked="" type="checkbox"/> 0 cm			Conformité réglementaire du compteur <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Pompe en aval du compteur (aspiration) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Température ambiante conforme <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Pompe en amont du capteur (refoulement) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Pression conforme <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Procédure d'immersion correcte du capteur de température entrée <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Bon fonctionnement du Compteur : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Procédure d'immersion correcte du capteur de température sortie <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Matériel conforme aux conditions d'utilisation <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique : intégré <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Installation fonctionnelle <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
DDG conforme sensé entrée : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Installation conforme à l'article du 03/08/10 sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
DDG conforme sensé sortie : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Etiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Présence DDG contrôle sensé entrée : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Etiquette "Reparateur" apposée : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Présence DDG contrôle sensé sortie : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Serrés SL68 apposés <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non																																																		
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Carnet météorologique : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent																																																		
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie : sans objet <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			N° Agrément Poseur :																																																		
Titre des DDG sensés entrée vers le site (Figuères) non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			N° Agrément Poseur :																																																		
Titre des DDG sensés sortie vers le site (Figueras) non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			N° Agrément Poseur :																																																		
Observations du Certificat : INSTALLATION CONFORME																																																					
Date : 11/12/2014																																																					
Remarques : Contrôle périodique : bon fonctionnement																																																					
<input checked="" type="checkbox"/> L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation <input type="checkbox"/> L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation																																																					
Les mesures de température sont effectuées avec un thermomètre à MTT 10mm en contact avec l'élément sensible AQ 202, par rapport à un thermomètre étalon N° A112157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC. L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004. Le marqueur "SL68" apposée sur l'installation est le marqueur d'identification du Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1999 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche. 1 - Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'acceptation. 2 - Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation 207-811 décrivant les consignes de vérification. 3 - La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. 4 - Document (Version 7 de 17/10/2017), page 1/1																																																					
Nom et signature du technicien SPL410 Thibaut AVART			Nom du client MR ROBIN																																																		
Diehl Metering S.A.S. Agence																																																					

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :

Vérification Périodique en service

livré à :
 VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS
 6 RUE DES MARGUERITES
 92737 NANTERRE

Constat de vérification références :

 Date : 04/05/2021
 Contrat N°: R8100/110019

 Lieu :
 AMILLY (45) - Centre Hospitalier

 S/Station :
 ADAPT

 Ville :
 AMILLY

Index :

 Calculateur :
 Calories 8524 MWh / 660374 m3
 Frigories 0 MWh / 0 m3

Capteur hydraulique: 0 m3

Matériel vérifié :
 Calculateur type : CALEC ST N° 5337988 Année : 2014
 Capteur hydraulique : SHARKY FS Th Ext 150°C (Type) N° 48298032 Année : 2014
 Emetteur d'impulsion : Sans Impulsion: 10 Débit : Variable
 Capteur Temp. Départ : PT100 MID 6mm Bornier Pla 59355 Lg 100 mm
 Capteur Temp. Retour : PT100 MID 6mm Bornier Pla 59355 Lg 100 mm
 IDG Départ : MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G N° 14/14
 IDG Retour : MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G N° 14/14
 Plage de mesure : Tmax 150 Tmin 5 Liquide:

Avant						Après					
Débit	14	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	89.45	79.83	9.62	1.136	153	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	89.4	79.8	9.6	1.15	152.68	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			-0.02			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :

Conformité au sens de circulation du fluide :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Raccordements conformes :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Longueur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Sous-ensemble compatible	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Longueur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Conformité réglementaire du compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Compte en aval du capteur (aspiration) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Température ambiante conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Compte en amont du capteur (refoulement) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Pose conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Bon fonctionnement du Compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Matériel conforme aux conditions d'utilisation :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation fonctionnelle :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 : sans objet <input type="checkbox"/>	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet <input type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Réparateur" apposée :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Scellés SL68 apposés :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Carnet métrologique :	sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input checked="" type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	N° Agrément Poseur :	
Présence des DDG sondes entrée vers le bas (frigories) : non applicable <input checked="" type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Présence des DDG sondes sortie vers le bas (frigories) : non applicable <input checked="" type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		

 Observations du Certificat :
 Date : 11/12/2014
 INSTALLATION CONFORME

Remarques :

Contrôle périodique : bon fonctionnement

 L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation

 L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation

 Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M17157 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC.
 L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004.
 La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
- Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
- La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
- Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :

Nom du client :

SPL410 Thibaut AVART

MR ROBIN

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	
Vérification Périodique en service	
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N°:	R8100/110019
Lieu :	
AMILLY (45) - Centre Hospitalier	
S/Station :	
CC100	
Ville :	
AMILLY	
Index :	
Calculateur :	
Calories	4445 MWh / 437602 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Capteur hydraulique: 0 m3	

élu à :		
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS		
6 RUE DES MARGUERITES		
92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :		
Calculateur type :	CALEC ST	N° 5351308 Année : 2014
Capteur hydraulique :	SITRANS FUE380 125	N° 7ME3410 1UC02 Année : 2014
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion: 100 Débit: Variable
Capteur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59369	Lg 100 mm
Capteur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59369	Lg 100 mm
DDG Départ :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 37/14
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 37/14
Echelle de mesure : Tmax 180 Tmin 5 Liquide:		

Avant						Après					
Débit :	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input checked="" type="checkbox"/> Mauvais		Débit :	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle :	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			Emplacements DDG de contrôle :	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		
Plombs SL68 :	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68 :	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			
Plombs de vérification primitive :	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive :	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	87.24	80.34	6.9	1.135	0	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	87.2	80.3	6.9	1.15	0	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			0			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :			
Conformité au sens de circulation du fluide :	oui	<input checked="" type="checkbox"/> non :	
Longueur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm	0 cm	
Longueur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :	0 cm	0 cm	
Compresseur en aval du capteur (aspiration) :	oui :	<input type="checkbox"/> non : <input checked="" type="checkbox"/>	
Compresseur en amont du capteur (refoulement) :	oui :	<input type="checkbox"/> non : <input checked="" type="checkbox"/>	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :	
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :	
DDG conforme sonde entrée :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
DDG conforme sonde sortie :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet	oui :	<input checked="" type="checkbox"/> non :
État des DDG sondes entrée vers le bas (frigories) : non applicable	<input checked="" type="checkbox"/>	oui :	<input type="checkbox"/> non :
État des DDG sondes sortie vers le bas (frigories) : non applicable	<input checked="" type="checkbox"/>	oui :	<input type="checkbox"/> non :
Observations du Certificat :		INSTALLATION CONFORME	
Date :		11/12/2014	

Remarques :	
Contrôle périodique : bon fonctionnement	
<input checked="" type="checkbox"/> L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation <input type="checkbox"/> L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation	

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M17157 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC

L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004

La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
 - Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
 - La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
 - Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	
Vérification Périodique en service	
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N° :	R8100/110019
Lieu :	
AMILLY (45) - Centre Hospitalier	
S/Station :	
CC101	
Ville :	
AMILLY	
Index :	
Calculateur :	
Calories	48583 MWh / 4196453 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Captteur hydraulique: 0 m3	

livré à :		
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS		
6 RUE DES MARGUERITES		
92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :		
Calculateur type :	CALEC ST	N° 5337992
Année :	2014	
Captteur hydraulique :	SHARKY FS Th Ext 150°C (Type) N° 48296905	Année : 2014
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion: 10 Débit: Variable
Captteur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59368	Lg 100 mm
Captteur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59368	Lg 100 mm
DDG Départ :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 08/14
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 08/14
Echelle de mesure : Tmax 150 Tmin 5 Liquide:		

Avant						Après					
Débit :	104	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	91.27	80.37	10.9	1.136	1287.77	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	91.2	80.3	10.9	1.15	1287.77	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			0			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :					
Conformité au sens de circulation du fluide :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Raccordements conformes :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Longueur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Sous-ensemble compatible	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Longueur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Conformité réglementaire du compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Pression en aval du capteur (aspiration) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Température ambiante conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Pression en amont du capteur (refoulement) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Pose conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Bon fonctionnement du Compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Matériel conforme aux conditions d'utilisation :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Captteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation fonctionnelle :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
DDG conforme sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 : sans objet <input type="checkbox"/>	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
DDG conforme sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet <input type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Réparateur" apposée :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Scellés SL68 apposés :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Carnet métrologique :	sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input checked="" type="checkbox"/>		
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	N° Agrément Poseur :			
État des DDG sondes entrée vers le bas (frigorif) : non applicable <input checked="" type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>				
État des DDG sondes sortie vers le bas (frigorif) : non applicable <input checked="" type="checkbox"/>	oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>				

Observations du Certificat : **INSTALLATION CONFORME**

Date : 11/12/2014

Remarques :

Contrôle périodique : bon fonctionnement

L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation **L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation**

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M17112 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC

L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004

La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
 - Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
 - La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
 - Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN
Diehl Metering S.A.S. Agence	

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	Vérification Périodique en service
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N°:	R8100/110019
Lieu :	AMILLY (45) - Centre Hospitalier
S/Station :	EHPAD
Ville :	AMILLY
Index :	
Calculateur :	
Calories	7387 MWh / 15799 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Captteur hydraulique:	0 m3

Éléments :	VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS 6 RUE DES MARGUERITES 92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :			
Calculateur type :	CALEC ST	N° 5368419	Année : 2014
Captteur hydraulique :	SHARKY FS Th Ext 150°C (Type N° 48140887		Année : 2014
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion: 10	Débit : Variable
Captteur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59382		Lg 100 mm
Captteur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59382		Lg 100 mm
DDG Départ :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 09/14	
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 09/14	
Plage de mesure :	Tmax 150 Tmin 5	Liquide:	

Avant						Après					
Débit :	10	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit :	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle			<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet	Emplacements DDG de contrôle			<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet
Plombs SL68			<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents		Plombs SL68			<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents	
Plombs de vérification primitive			<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés		Plombs de vérification primitive			<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés	
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	89.78	77.12	12.66	1.137	143.94	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	89.7	77.1	12.6	1.15	143.26	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			-0.06			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :	
Conformité au sens de circulation du fluide :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Angleur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm <input type="checkbox"/> 0 cm <input checked="" type="checkbox"/>
Angleur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :	0 cm <input type="checkbox"/> 0 cm <input checked="" type="checkbox"/>
Compe en aval du capteur (aspiration) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Compe en amont du capteur (refoulement) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui : <input checked="" type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>
Étête des DDG sondes entrée vers le bas (frigories) : non applicable	<input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Étête des DDG sondes sortie vers le bas (frigories) : non applicable	<input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Raccordements conformes :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Sous-ensemble compatible	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Conformité réglementaire du compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Température ambiante conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Pose conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Bon fonctionnement du Compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Matériel conforme aux conditions d'utilisation :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Installation fonctionnelle :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 : sans objet	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Étiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Étiquette "Réparateur" apposée :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Scellés SL68 apposés :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Carnet métrologique :	sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input checked="" type="checkbox"/>
N° Agrément Poseur :	

Observations du Certificat : **INSTALLATION CONFORME**
Date : 11/12/2014

Remarques :
Contrôle périodique : bon fonctionnement

L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M17157. Contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC
L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004
La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
- Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
- La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
- Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien : **SPL410 Thibaut AVART** Nom du client : **MR ROBIN**

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	
Vérification Périodique en service	
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N° :	R8100/110019
Lieu :	
AMILLY (45) - Centre Hospitalier	
S/Station :	
UHP	
Ville :	
AMILLY	
Index :	
Calculateur :	
Calories	4553 MWh / 49144 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Captur hydraulique: 0 m3	

éluvré à :
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS
6 RUE DES MARGUERITES
92737 NANTERRE

Matériel vérifié :

Calculateur type :	CALEC ST	N° 5368418	Année :	2014	
Captur hydraulique :	SHARKY FS Th Ext 150°C (Type)	N° 48210482	Année :	2014	
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion:	1	Débit :	Variable
Captur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 46743		Lg	100 mm	
Captur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 46743		Lg	100 mm	
DDG Départ :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 09/14			
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 09/14			
Plage de mesure :	Tmax 150 Tmin 5	Liquide:			

Avant						Après					
Débit :	3	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	87.67	61.27	26.4	1.146	90.76	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	87.6	61.2	26.4	1.15	90.76	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			0			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :

Conformité au sens de circulation du fluide :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Raccordements conformes :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Angleur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm <input type="checkbox"/> 0 cm <input type="checkbox"/>	Sous-ensemble compatible	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Angleur rectiligne aval . I (Nécessaires /relevée sur Site) :	0 cm <input type="checkbox"/> 0 cm <input type="checkbox"/>	Conformité réglementaire du compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Compense en aval du capteur (aspiration) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Température ambiante conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Compense en amont du capteur (refoulement) :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	Pose conforme :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Bon fonctionnement du Compteur :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Matériel conforme aux conditions d'utilisation :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Captur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation fonctionnelle :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Interdit pour usage réglementé" :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Étiquette "Réparateur" apposée :	oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Scellés SL68 apposés :	oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	Carnet métrologique :	sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	N° Agrément Poseur :	
Élé des DDG sondes entrée vers le bas (frigories) :	non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		
Élé des DDG sondes sortie vers le bas (frigories) :	non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		

Observations du Certificat : **INSTALLATION CONFORME**
 Date : 11/12/2014

Remarques :
 Contrôle périodique : bon fonctionnement

L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation **L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation**

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N° M1717 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC
 L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004
 La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
 - Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
 - La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
 - Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN
Diehl Metering S.A.S. Agence	

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	
Vérification Périodique en service	
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N°:	R8100/110019
Lieu :	
AMILLY (45) - Centre Hospitalier	
S/Station :	
G30	
Ville :	
AMILLY	
Index :	
Calculateur :	
Calories	3369 MWh / 49081 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Capteur hydraulique: 0 m3	

livré à :		
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS		
6 RUE DES MARGUERITES		
92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :		
Calculateur type :	CALEC ST	N° 5368422
Année :	2014	
Capteur hydraulique :	SHARKY FS Th Ext 150°C (Type N° 48210483)	Année : 2014
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion: 1 Débit: Variable
Capteur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59356	Lg 100 mm
Capteur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla 59356	Lg 100 mm
DDG Départ :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 21/14
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 21/14
Étage de mesure :	Tmax 150 Tmin 5	Liquide:

Avant						Après					
Débit :	4	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	91.75	80.08	11.67	1.136	53.03	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	91.7	80	11.7	1.15	53.16	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			0.03			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :											
Conformité au sens de circulation du fluide :				oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Raccordements conformes :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Angleur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :				0 cm		Sous-ensemble compatible				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Angleur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :				0 cm		Conformité réglementaire du compteur :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Omppe en aval du capteur (aspiration) :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		Température ambiante conforme :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Omppe en amont du capteur (refoulement) :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		Pose conforme :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Bon fonctionnement du Compteur :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Matériel conforme aux conditions d'utilisation :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique Intégré :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Installation fonctionnelle :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
DDG conforme sonde entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 : sans objet				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
DDG conforme sonde sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Etiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	
Présence DDG contrôle sonde entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Etiquette "Réparateur" apposée :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	
Présence DDG contrôle sonde sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Scellés SL68 apposés :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Carnet métrologique :				sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/>	
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		N° Agrément Poseur :					
Présence des DDG sondes entrée vers le bas (frigories) : non applicable				<input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>							
Présence des DDG sondes sortie vers le bas (frigories) : non applicable				<input checked="" type="checkbox"/> oui: <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>							

Observations du Certificat :	INSTALLATION CONFORME
Date :	11/12/2014

Remarques :	
Contrôle périodique : bon fonctionnement	

<input checked="" type="checkbox"/> L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation	<input type="checkbox"/> L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation
---	---

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M1711 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC
L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004
La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
- Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
- La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
- Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN
Diehl Metering S.A.S. Agence	

Fiche d'intervention et Certificat de vérification sur site d'un compteur d'énergie thermique

Motif de la Visite :	
Vérification Périodique en service	
Constat de vérification références :	
Date :	04/05/2021
Contrat N°:	R8100/110019
Lieu :	
AMILLY (45) - Centre Hospitalier	
S/Station :	
BOURGOIN LES BAINS	
Ville :	
AMILLY	
Index :	
Calculateur :	
Calories	1590 MWh / 87469 m3
Frigories	0 MWh / 0 m3
Capteur hydraulique: 0 m3	

livré à :		
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS		
6 RUE DES MARGUERITES		
92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :		
Calculateur type :	CALEC ST	N° 5368420
Année :	2014	
Capteur hydraulique :	SHARKY FS Th Ext 130°C (Type)	N° 48473346
Année :	2014	
Émetteur d'impulsion :	Sans	Impulsion: 1
Débit :	Variable	
Capteur Temp. Départ :	PT100 MID 6mm Bornier Pla	59075
Lg :	100 mm	
Capteur Temp. Retour :	PT100 MID 6mm Bornier Pla	59075
Lg :	100 mm	
DDG Départ :		N°
DDG Retour :	MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 08/14
Échelle de mesure :	Tmax 150	Tmin 5
Liquide :		

Avant						Après					
Débit :	2	m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais		Débit	0	m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet		
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents			
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés			
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)
Valeurs SAV	89.75	71.47	18.28	1.141	41.71	Valeurs SAV	0	0	0	0	0
Valeurs Site	89.7	71.4	18.3	1.15	41.76	Valeurs Site	0	0	0	0	0
Ecart			0.02			Ecart			0		

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :			
Conformité au sens de circulation du fluide :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Raccordements conformes :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Longueur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Sous-ensemble compatible	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Longueur rectiligne aval . l (Nécessaires / relevée sur Site) :	0 cm 0 cm	Conformité réglementaire du compteur :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Pompe en aval du capteur (aspiration) :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Température ambiante conforme :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Pompe en amont du capteur (refoulement) :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Pose conforme :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Bon fonctionnement du Compteur :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Matériel conforme aux conditions d'utilisation :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Installation fonctionnelle :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10 :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
DDG conforme sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Étiquette "Interdit pour usage réglementé" :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Étiquette "Réparateur" apposée :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Présence DDG contrôle sonde sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Scellés SL68 apposés :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Carnet métrologique :	sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/>
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :	sans objet <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	N° Agrément Poseur :	
Étanchéité des DDG sondes entrée vers le bas (frigorif) :	non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Étanchéité des DDG sondes sortie vers le bas (frigorif) :	non applicable <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Observations du Certificat : **INSTALLATION CONFORME**

Date : 11/12/2014

Remarques :

Contrôle périodique : bon fonctionnement

L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation

L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N° M1717 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC

L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004

La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
 - Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
 - La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
 - Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN
Diehl Metering S.A.S. Agence	

Motif de la Visite :
Vérification Périodique en service
Constat de vérification références :
Date : 04/05/2021
Contrat N°: R8100/110019
Lieu : AMILLY (45) - Centre Hospitalier
S/Station : ECOLE SIMONE VEIL
Ville : AMILLY
Index :
Calculateur :
Calories 8532 MWh / 481117 m3
Frigories 0 MWh / 0 m3
Capteur hydraulique: 0 m3

livré à :		
VENTES COMPTOIR DIEHL METERING AGENCE PARIS		
6 RUE DES MARGUERITES		
92737 NANTERRE		
Matériel vérifié :		
Calculateur type : CALEC ST	N° 5337991	Année : 2014
Capteur hydraulique : SHARKY FS Th Ext 150°C (Type) N° 48298034		Année : 2014
Émetteur d'impulsion : Sans	Impulsion: 10	Débit : Variable
Capteur Temp. Départ : PT100 MID 6mm Bornier Pla 71439		Lg 100 mm
Capteur Temp. Retour : PT100 MID 6mm Bornier Pla 71439		Lg 100 mm
IDG Départ : MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 08/14	
IDG Retour : MID 100 mm Ø6mm Inox à visser Raccord 1/2G	N° 08/14	
Echelle de mesure : Tmax 150 Tmin 5 Liquide:		

Avant						Après							
Débit : 8 m3/h	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais				Débit 0 m3/h	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais					
Emplacements DDG de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet				Emplacements DDG de contrôle	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais	<input type="checkbox"/> Sans objet			
Plombs SL68	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents				Plombs SL68	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Absents					
Plombs de vérification primitive	<input checked="" type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés				Plombs de vérification primitive	<input type="checkbox"/> En place	<input type="checkbox"/> Supprimés					
Avant	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)	Après	T° départ	T° retour	Delta T (°K)	Coeff K	P (kW)		
Valeurs SAV	90.14	71.87	18.27	1.141	166.77	Valeurs SAV	0	0	0	0	0		
Valeurs Site	90.1	71.8	18.3	1.15	167.04	Valeurs Site	0	0	0	0	0		
Ecart			0.03			Ecart			0				

Extrait du Certificat de Vérification de l'Installation :											
Conformité au sens de circulation du fluide :				oui <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Raccordements conformes :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Longueur rectiligne amont . L (Nécessaires / relevée sur Site) :				0 cm		Sous-ensemble compatible				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Longueur rectiligne aval . l (Nécessaires /relevée sur Site) :				0 cm		Conformité réglementaire du compteur :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Pompe en aval du capteur (aspiration) :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		Température ambiante conforme :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Pompe en amont du capteur (refoulement) :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>		Pose conforme :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température entrée :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Bon fonctionnement du Compteur :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Profondeur d'immersion correcte du capteur de température sortie :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Matériel conforme aux conditions d'utilisation :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Capteur de température en aval du Capteur hydraulique intégré :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Installation fonctionnelle :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
DDG conforme sonde entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Installation conforme à l'arrêté du 03/09/10: sans objet				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
DDG conforme sonde sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Etiquette "Interdit pour usage réglementé" sans objet				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	
Présence DDG contrôle sonde entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Etiquette "Réparateur" apposée :				oui: <input type="checkbox"/> non: <input checked="" type="checkbox"/>	
Présence DDG contrôle sonde sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Scellés SL68 apposés :				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	
Espace libre pour l'introduction du thermomètre entrée :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		Carnet métrologique :				sans objet <input type="checkbox"/> Déposé <input type="checkbox"/> Présent <input checked="" type="checkbox"/>	
Espace libre pour l'introduction du thermomètre sortie :				sans objet <input type="checkbox"/> oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>		N° Agrément Poseur :					
Présence des DDG sondes entrée vers le bas (frigorif) : non applicable				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>							
Présence des DDG sondes sortie vers le bas (frigorif) : non applicable				oui: <input checked="" type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>							

Observations du Certificat : INSTALLATION CONFORME

Date : 11/12/2014

Remarques :	
Contrôle périodique : bon fonctionnement	

<input checked="" type="checkbox"/> L'appareil satisfait aux conditions d'acceptation	<input type="checkbox"/> L'appareil ne satisfait pas aux conditions d'acceptation
---	---

Les mesures de températures sont réalisées avec un thermomètre N°M17.1 contrôlé en suivant notre procédure AQ P 007, par rapport à un thermomètre étalon N° M17157, lui-même vérifié dans un laboratoire accrédité COFRAC

L'ensemble de la vérification est faite selon notre procédure SV P 004

La marque "SL68" apposée sur l'installation est la marque d'identification de Diehl Metering pour la fabrication, la réparation, la maintenance et l'installation des instruments de mesure. Cette marque a été approuvée en avril 1990 par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

- Ce document ne peut pas être utilisé en lieu et place d'un certificat d'étalonnage
- Ce document est réalisé conformément au fascicule de documentation X07-011 définissant les constats de vérification
- La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral
- Document (Version 7 au 17/10/2017), page 1/1

Nom et signature du technicien :	Nom du client :
SPL410 Thibaut AVART	MR ROBIN

Diehl Metering S.A.S. Agence

